

VAGUE DE FROID

LA NEIGE ENDEUILLE 25 FAMILLES

- 12.000 appels au numéro vert de la Gendarmerie nationale
- Plus de 1.000 interventions de la police à Alger
- Intervention de l'ANP dans les régions enclavées

Lire en pages 4, 5 et 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1490 Mercredi 8 février 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SELON UN RAPPORT DE L'ONU

LE CHÔMAGE RESTE LA PRÉOCCUPATION DES JEUNES

page 6

BILAN DE L'EXERCICE 2011 ET PERSPECTIVES 2012-2016



Sonatrach affiche

«sa bonne santé»

- La croissance et la contrebande tirent vers le haut la consommation
- Sonatrach dans le capital de Djezzy ?

Lire en page 3

DANS LE CADRE D'UNE TOURNÉE MAGHRÉBINE



Le président tunisien sera en visite à Alger

Lire en page 6

ELLE SE RENDRA DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOIS

Aminatou Haidar prochainement en Algérie

Lire en page 6



400

enfants ont été tués en Syrie depuis le début de la contestation du régime du président Bachar al-Assad en mars 2011, a indiqué mardi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

336

interventions ont été effectuées depuis le début des intempéries par la Protection civile de Médéa, dont plus de 286 évacuations d'urgence vers les structures hospitalières de la région.

320

millions de dinars ont été mobilisés à Khenchela pour le développement du tourisme et de l'artisanat dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014.

Des avions médicalisés pour les malades du Sud



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a indiqué lundi à Ghardaïa que "l'évacuation des urgences médicales des wilayas du Sud vers les centres hospitaliers de référence dans le nord du pays se fera par avions médicalisés". Une convention entre le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière et Tassili-Agro, une filiale de la compagnie Tassili Airlines, a été signée pour la prise en charge en matière de transport aérien médicalisé

des malades lourds du Sud vers des centres hospitalo-universitaires de référence, a précisé Ould Abbès lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa.

"Deux avions et trois hélicoptères aménagés et médicalisés pour l'évacuation de malades, accompagnés des agents de la Protection civile, sont prévus dans la convention afin de sauver les malades souffrant, particulièrement les malades lourds", a-t-il expliqué.

Le ministre a inspecté l'hôpital Tirichine

de Ghardaïa où il a procédé à la désignation d'un nouveau directeur de l'Établissement hospitalier.

Visitant le service d'Imagerie médicale du secteur sanitaire de la ville, qui vient de se doter d'un équipement de pointe d'Imagerie par résonance magnétique (IRM), premier du genre dans le Sud, Ould Abbès a également annoncé la signature d'une convention de formation de radiologues et manipulateurs d'IRM entre l'hôpital de Ghardaïa et le CHU de Bab El-Oued à Alger.

Le ministre a, en outre, rencontré, à l'hôpital Tirichine, le corps médical de Ghardaïa et a écouté ses doléances, avant d'annoncer l'affectation de gynécologues, anesthésistes et radiologues pour combler le déficit en spécialistes dans la wilaya. M. Ould Abbès a aussi annoncé la création, à Ghardaïa, d'une unité d'oncologie où sera appliquée la chimiothérapie ainsi que d'un centre de référence d'anapathologie des wilayas du Sud et Hauts-Plateaux.

Le président du CFPJ chez Mehal

Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a reçu lundi à Alger le président du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) de Paris, Henri Pigeat. Le ministre a évoqué avec M. Pigeat, au cours de cette audience, la for-

mation des journalistes algériens dans le cadre d'un programme englobant tous les métiers. Les deux parties ont convenu d'élaborer ce programme et de le lancer avec une première session qui concernera la formation de formateurs.



Oued El Harrach intéresse la Corée



Le projet de partenariat public-privé algéro-coréen pour la dépollution et le traitement de oued El Harrach a été abordé lundi au cours d'un entretien entre le ministre des ressources en eau, Abdelmalek Sellal et l'ambassadeur de la Corée du Sud Choi Sung-Joo, indique le ministère.

Ce projet, ajoute un communiqué du ministère, a "suscité l'intérêt" des deux parties, sans autre précision. L'entretien de Abdelmalek Sellal avec l'ambassadeur de Corée a permis par ailleurs d'évaluer la coopération bilatérale

le dans le domaine des ressources en eau, ajoute la même source.

"La réunion a également permis d'examiner les voies et les moyens à mettre en œuvre pour développer cette coopération", ajoute encore le communiqué.

Cette séance a été par ailleurs mise à profit pour procéder à un large échange de points de vues sur les questions liées aux ressources en eau, ainsi qu'à l'évocation des expériences des deux pays en matière de traitement des eaux et des ouvrages hydrauliques, révèle la même source.

Un homme sans cœur



L'Américain Craig Lewis présente la particularité de vivre sans cœur grâce à une prothèse qui pallie son absence en effectuant le travail de cet organe vital, le tout sans pulsation, contrairement à un pacemaker. Cette histoire rapportée par

The Daily Mail est ahurissante. Craig Lewis était condamné par ses médecins. Cet homme de 55 ans présentait une sérieuse défaillance cardiaque au point que même un pacemaker s'avérerait incapable de pallier son cœur malade.

C'est alors que deux spécialistes, Billy Cohn et Bud Frazier du Texas Heart Institute, lui proposent de remplacer son organe vital défaillant par une prothèse. Celle-ci se substituerait au cœur en remplissant la mission dévolue à ce dernier : émettre un flux continu permettant au sang de circuler dans le corps sans aucune pulsation cardiaque. Mais pour que ce dispositif expérimental fonctionne, il était primordial d'enlever carrément ce cœur de la cage thoracique du patient et de mettre à la place cette prothèse sophistiquée.

C'est le premier essai effectué, et réussi, sur un être humain. Les deux chercheurs n'avaient jusque-là pratiqué cette expérience que sur des veaux à qui ils avaient ôté le cœur. Craig Lewis n'avait de toute façon pas le choix. Une fois arrivé à l'hôpital, les premiers médecins avaient en effet conclu sur un pronostic vital de 12 heures maximum à cause de ses déficiences cardiaques.

Trahi par ses traces de pas dans la neige

Un voleur de métaux a été arrêté dans la



nuit de vendredi à samedi en Allemagne après avoir été retrouvé par la police à cause de ses traces de pas laissées dans la neige... C'est un voleur peu précautionneux qui a été interpellé par la police vendredi soir à

Neumünster dans le nord de l'Allemagne. En effet, il a lui-même grandement aidé à son arrestation pour vol de métaux en ayant oublié d'effacer... ses traces de pas dans la neige, comme le relaie le site internet de La Dépêche. Les policiers ont ainsi expliqué n'avoir eu qu'à suivre les pas pour remonter la piste et trouver l'auteur du larcin.

Âgé de 25 ans, l'homme avait tenté quelques minutes plus tôt de voler des tuyaux de cuivre. Il avait alors été signalé par un témoin de la scène qui "a décidé de remonter sa trace une première fois en suivant ses empreintes dans la neige toute fraîche", comme l'explique un communiqué de la police de Neumünster, ville située près de Hambourg. En remontant les traces de la même manière, les agents ont pu procéder à l'arrestation "moins de dix minutes après son signalement".

D
I
X
I
T

Rachid Benaïssa :

«Les importations de chèvres à partir de la Suisse, les premières autorisées depuis la mesure d'interdiction, arriveront prochainement si les conditions climatiques ne sont pas trop rudes. L'interdiction des importations de caprins a été imposée pour des raisons strictement sanitaires, et a été levée pour ce qui concerne les importations à partir de la Suisse. Actuellement, les services vétérinaires sont en alerte pour maîtriser les importations en provenance d'Europe où le cheptel bovin souffre de pathologies, ce qui constitue une des raisons pour laquelle les importations sont limitées. Par contre, les importations de taurillons sont autorisées avec 170.000 têtes au cours de l'année écoulée pour un total de 24.000 têtes entre bovins d'engraissement et bovins destinés directement à la boucherie.»

BILAN DE L'EXERCICE 2011 ET PERSPECTIVES 2012-2016

Sonatrach affiche « sa bonne santé »

Les résultats de Sonatrach ont enregistré une forte hausse en 2011. La même tendance est enregistrée pour la fiscalité pétrolière et pour les investissements. L'année 2011 est une bonne année pour la compagnie nationale pétrolière. Le Président-directeur général de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, qui a animé une conférence de presse, hier, au siège de la société pour faire un tour d'horizon sur les principales réalisations de l'exercice 2011 et les perspectives à moyen terme 2012-2016 n'a pas manqué d'afficher les « ambitions » qui animent le groupe pour ce moyen terme. Une prise de participation dans le capital de Djezzy n'est pas à écarter et le retour en Libye dès que les conditions sécuritaires le permettront.

PAR SADEK BELHOCINE

Des chiffres pour illustrer la « bonne » santé de Sonatrach

Le chiffre d'affaires à l'exportation a atteint près de 72 milliards de dollars en 2011, contre 57 milliards en 2010, (+26%) et 44 milliards de dollars en 2009, a indiqué Abdelhamid Zerguine. La fiscalité pétrolière versée en 2011 a atteint plus de 3.697 milliards DA en augmentation d'environ 36% par rapport à l'exercice 2010, a ajouté le premier responsable de Sonatrach. Pour la production, Sonatrach a produit 206 millions de Tep (tonnes équivalent pétrole) d'hydrocarbures en 2011, dont 148 millions de Tep produits par Sonatrach seule. En matière de commercialisation, la compagnie nationale pétrolière a vendu, en 2011, près de 148 millions de TEP avec un volume exporté de 111 million de TEP. Après avoir évoqué la réalisation des découvertes d'hydrocarbures en efforts propres ou en association et la signature de différents accords de commercialisation de fournitures d'hydrocarbures, contrats d'exploration et développements des champs gaziers, Abdelhamid Zerguine est revenu sur la crise de carburant qu'ont connue les régions de l'est et l'ouest du pays.

Les explications du patron de Sonatrach

La croissance et la contrebande tirent vers le haut la consommation.

En cause la forte croissance et la contrebande, d'où la déperdition d'une grande partie des hydrocarbures aux frontières est et ouest du pays. Selon lui, « la consommation en gas-oil et essence a dépassé les prévisions ». En tout état de cause, Abdelhamid Zerguine affirme que « décision a été prise d'importer le maximum de produits pour satisfaire les besoins du pays ». En attendant, le premier responsable de Sonatrach affirme qu'« un programme de nouvelles raffineries sera annoncé prochainement », et qu'« il sera procédé à la réhabilitation de celles qui existent déjà ». Dans ce cadre, il avoue « un glissement » d'un mois et demi sur les délais pour la réhabilitation de la raffinerie d'Arzew et l'arrêt de celle de Skikda pour le mois de mai. En ce qui concerne le projet du gazoduc « Galsi » qui doit relier Hassi R'mel à El-Kala et El-Kala à



Siège de la direction générale de Sonatrach.

Cagliari en Sardaigne, le P-dg de Sonatrach indique que « le projet n'est pas remis en cause » par aucune des parties. La décision de finalisation n'est pas encore prise a ajouté Abdelhamid Zerguine. Au sujet toujours du gaz et de la demande de l'Italie pour de fournitures additionnelles de ce produit, sa collaboratrice affirme que « Sonatrach n'a pas reçu de demande en ce sens » et explique que la demande en fourniture de gaz est « flexible » et varie selon les saisons. Il pourrait y avoir « une modulation des enlèvements » a-t-elle ajouté en relevant que l'Italie reçoit en moyenne 32 milliards de m³ de gaz et qu'elle n'est pas fourni présentement de quantités additionnelles.

Aller au-delà de 1,3 million de tonnes est suicidaire

Après avoir rappelé que Sonatrach affiche une santé des plus enviables, Abdelhamid Zerguine révèle que Sonatrach dispose des grandes réserves (4 milliards de TEP) et que la priorité est de les maintenir. Selon la compagnie nationale pétrolière ne peut pas aller d'une production de 1,2 million de baril/jour. « Aller au-delà, serait suicidaire », a-t-il averti, révélant que la société nationale Sonatrach prévoit d'investir 15,8 milliards de dollars pour l'exercice 2012 contre 12 milliards de dollars en 2011 pour renforcer ses capacités de production et de transport des hydrocarbures.

Dans ce contexte, il indique que les importations en carburants pour l'année 2011 sont de l'ordre de 1,3 million de tonnes de gas-oil et 390.000 tonnes d'essence. Sur les accusations émises par le syndicat du groupe ArcelorMittal ayant trait à la fourniture des tubes de canalisation, un de ses proches collaborateurs indique qu'« aucun tube n'a été acheté à l'étranger ». Les 1.800 kilomètres de canalisations sont pour 100% le produit d'une entreprise algérienne, a-t-il souligné. Alpha Pipe (la société qui fabrique les tubes de canalisation) a un carnet de commande surbooké jusqu'en 2015.

Sonatrach dans le capital de Djezzy ?

Au sujet des intérêts de Sonatrach en Libye, Abdelhamid Zerguine affirme qu'« ils sont préservés », indiquant que

la société n'est pas engagée en surface. L'engagement de Sonatrach est pour un programme de recherche, a-t-il expliqué, soulignant que la société n'a pas reçu le feu pour reprendre le travail. Les installations sont préservées, a-t-il encore assuré, indiquant que les équipes sont prêtes à partir pour reprendre le travail. Par ailleurs, le P-dg de Sonatrach n'a pas écarté une possible entrée de son groupe dans le capital de l'opérateur de téléphonie mobile Oascom Telecom Algérie (OTA), « si l'intérêt national le nécessitait » en réponse à une question d'un journaliste qui lui demandait la confirmation d'informations rapportées par la presse électronique selon lesquelles Sonatrach pourrait devenir un nouvel actionnaire dans OTA, connue sous le nom commercial de Djezzy. Selon lui, Sonatrach possède déjà un savoir-faire et une expérience dans la fibre optique et Sonatrach n'hésiterait pas à une prise de participation dans le capital de Djezzy si on la sollicitait. Concernant toujours les informations rapportées par la presse et ayant trait, cette fois-ci, à la création d'une banque Sonatrach, il indique que « l'idée n'a pas été émise » et que « de son point de vue, le projet n'est pas viable ». Concernant l'embargo sur le pétrole décrété par l'UE et les augmentation de production visant à compenser le brut iranien vendu à l'Europe, le patron de la Sonatrach souligne : « Nous observons » le marché et que la société « essaie de trouver des niches » dans un marché fortement concurrentiel. « Sonatrach agit selon ses intérêts », a-t-il asséné sans autre explication.

S. B.

SOUS LA PLUME

Riche comme Crésus

PAR SORAYA HAKIM

La grosse peinture qu'est Sonatrach, classée dixième au rang mondial, affiche une bonne santé. Son chiffre d'affaires est en hausse par rapport à l'année dernière. C'est le président du groupe Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, qui l'a annoncé lors d'une conférence de presse dans laquelle il présentait son bilan 2011, un bilan qui reste provisoire ainsi que le plan à moyen terme de l'entreprise sur une fourchette de 4 ans (2012-2016). Avec 72 milliards de dollars en chiffres d'affaires d'exploitation, la société des hydrocarbures, nationalisée en 1971 par le défunt président Houari

« Le secteur des hydrocarbures n'a cessé d'être le soutien privilégié du secteur économique qui a eu la « baraka » pendant les années 70 et en 2008 quand le prix du baril frôlait la barre des 150 dollars.

la parenthèse malheureuse de l'affaire de corruption qui a éclaboussé l'ancien ministre Chakib Khelil et l'ex-P-dg, Mohamed Meziane, incarcéré avec ses deux garçons. Aujourd'hui le challenge de l'actuel ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Yousfi, est d'augmenter les réserves des hydrocarbures de l'Algérie, de construire une industrie pétrochimique de haut niveau, de ren-

forcer les capacités de Sonatrach dans le domaine des services pétroliers, de développer les techniques de production et de commercialisation des hydrocarbures, et d'améliorer de manière permanente la gestion interne, et se promet de rester à l'écoute des travailleurs de l'entreprise en améliorant leurs conditions de travail qui sont autant de gages pour la pérennité de Sonatrach. Il serait temps que la rente pétrolière serve à développer une industrialisation qui crée des emplois pour élever le niveau de vie de la classe moyenne. La manne pétrolière doit être réorientée vers d'autres secteurs de l'économie pour que le pétrole ne soit pas un mirage pour la jeunesse algérienne.

S. H.

NEIGE À TIZI-OUZOU

Vivre sans gaz et sans électricité

C'est le vécu des citoyens de la majeure partie des localités de la wilaya de Tizi-Ouzou. Depuis vendredi dernier en soirée jusqu'à hier, la crise du gaz butane persiste et l'électricité demeure coupée dans pas moins de 22.000 foyers de la wilaya selon le dernier décompte communiqué hier en milieu de journée par les services de la direction de la Sonelgaz. Il va sans dire que la situation risque encore de s'inscrire dans la durée et d'empirer puisque selon des employés de Sonelgaz, rencontrés sur le terrain, les dégâts provoqués par les chutes de neige ont été énormes.

PAR LOUNES BOUGACI

En l'absence d'électricité, les citoyens ont été contraints de laisser tomber les bains d'huile, les résistances électriques et autres climatiseurs pour se chauffer à l'aide des chauffages à gaz. Ce qui a engendré une tension inédite sur ce produit devenu subitement le plus demandé sur le marché. Aussi étrange que cela puisse paraître, même dans les dairas alimentées en gaz de ville, la même ruée sur le gaz butane a été enregistrée. «Les gens ne font pas confiance au gaz de ville. Compte tenu de l'ampleur des intempéries enregistrées et des dégâts occasionnés, les citoyens pensent qu'à tout moment, il peut y avoir rupture de gaz naturel», tente d'expliquer un élu local, l'un des rares à être présent aux côtés de la population en ces moments difficiles.

Au niveau de la zone des dépôts de distribution de gaz en gros à Oued Aïssi, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Tizi Ouzou, c'est la pagaille générale quotidiennement, jour et nuit et ce, depuis le début de la crise. Il a fallu que les services de sécu-

rité interviennent pour tenter de calmer les esprits et de gérer les mentalités souvent en proie aux nerfs. La situation à Oued Aïssi est, on ne peut mieux, le meilleur reflet de la crise du gaz butane qui secoue la wilaya depuis près d'une semaine. En l'absence d'électricité, la population de plus de la moitié de la wilaya de Tizi Ouzou n'a pas accès aux médias lourds. Aussi, vu l'obstruction des routes, les journaux ne parviennent pas aux lecteurs.

Ce qui n'a fait qu'accentuer la pression sur les citoyens. Ces derniers sont en effet en proie à toutes sortes de rumeurs comme celle, persistante, d'un retour d'une tempête encore plus sévère que celle s'étant étalée de vendredi à lundi dernier.

L'absence d'informations officielles a fait naître un climat de panique générale dans les quatre coins de la wilaya. Ce qui s'est exprimé par la forte tension sur le gaz butane. Hier, une tournée dans plus d'une dizaine de communes ainsi que dans le chef lieu de wilaya montre qu'il n'y avait aucun espoir de dénicher la moindre bouteille de gaz. L'électricité, non plus, n'était pas de retour. Il ne restait aux citoyens qu'à prier Dieu que les chutes de neige



La neige a démultiplié les vicissitudes des villageois.

soient moins intenses qu'elles ne l'ont été. Autrement, le pire est à craindre. Car six morts ont été déjà recensés dans les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis samedi dernier.

Sans oublier les peurs et les angoisses qu'une neige de plus d'un mètre d'épaisseur peut susciter.

L. B.

DANS LES VILLAGES DE L'EST DU PAYS Routes et écoles fermées

De nombreux axes routiers et établissements scolaires sont fermés en raison des fortes intempéries, dans plusieurs wilayas de l'Est du pays, tandis que plusieurs villages et hameaux de montagne sont isolés. Dans la wilaya d'El Tarf, les établissements scolaires situés dans les communes de Oued Zitoun, de Bougous et de Zitouna ont été fermés en raison des intempéries qui sévissent dans ces régions depuis quatre jours d'affilée, a-t-on indiqué à la Direction de l'éducation, rapporte l'APS. Cette décision, prise "à titre préventif" évitera aux écoliers de se déplacer, d'autant que ces zones sont isolées du reste de la wilaya des suites des fortes chutes de neige enregistrées durant ces dernières 24 h dans le sud de cette wilaya. Il en est de même pour les lycées du Lac des Oiseaux et du chef-lieu de wilaya, envahis par les eaux de pluie qui s'abattent sans interruption sur cette région depuis plusieurs jours. A Souk Ahras, plusieurs axes

routiers sont restés fermés, lundi dans cette wilaya, où la neige a isolé nombre de villages et perturbé les cours dans la majorité des établissements scolaires.

De même que les cours ont été perturbés, hier, dans la plupart des établissements scolaires en raison de l'incapacité de beaucoup d'élèves à rejoindre leurs écoles et lycées à cause des fortes chutes de neige. Ces intempéries ont également affecté la distribution du lait, du pain et des bonbonnes de gaz butane du fait de la fermeture de certains axes. A M'sila, des chutes de neige ont été enregistrées lundi sur les hauteurs du Hodna isolant ainsi plusieurs localités où vit une population de 60.000 âmes, ont indiqué les services de la Protection civile.

De nombreux élèves ont été incapables de rejoindre leurs établissements dans diverses localités où une augmentation de la demande sur les bouteilles de gaz est enregistrée, a appris l'APS de sources locales. Des efforts sont déployés sous la supervision

des services de la wilaya pour déneiger les routes fermées et rompre l'isolement des localités concernées et permettre, notamment, leur approvisionnement en denrées alimentaires et en gaz butane, selon les services de la Protection civile. A Oum El Bouaghi, 9 lycées sur les 38 de la wilaya, 6 CEM sur 103 et 8 écoles primaires n'ont pu être rejoints, lundi, par les élèves "en raison de défaillances du système de chauffage". Selon le Directeur des travaux publics, "tous les axes principaux de cette wilaya sont ouverts à la circulation, même si une grande prudence doit rester de mise sur certains tronçons communaux".

Une situation analogue est enregistrée dans les wilayas de Khenchela et de Guelma où la circulation reste difficile et où plusieurs établissements scolaires n'ont pu assurer les cours.

R.N.

CONSTANTINE

Quand le jeu du lancer de boules de neige devient dangereux

Le jeu tout à fait anodin, inoffensif, voire sympathique, consistant à se lancer des boules de neige au milieu d'éclats de rires, semble prendre une autre tournure à Constantine et sa région où certains jeunes, l'oisiveté aidant, dressent de véritables traquenards aux passants. Que ce soit à Constantine, à El Khroub ou encore à Hamma-Bouziane et Ali-Mendjeli, ces jeunes paraissent éprouver un malin plaisir à s'acharner avec des boules de neige qu'ils prennent soin d'endurcir au maximum, à "mitrailler" des citoyens (en particulier des femmes et des jeunes filles) qui ont déjà du mal à garder leur équilibre.

«Le gagnant sera celui qui aura fait le plus de mal à la victime», se lamente une conseillère pédagogique prise pour cible par une bande de "tireurs" pendant qu'elle quittait le lycée El Djadida d'El Khroub. Elle montre du doigt un adolescent d'une quinzaine d'années, tout fier de lui et de sa "prouesse" d'avoir atteint de plein fouet et déséquilibré un sexagénaire à proximité de cet établissement scolaire, indique l'APS.

Quelques centaines de mètres plus bas, une jeune femme qui tentait de rejoindre son lieu de travail a essuyé une véritable avalanche de boules endurcies à force d'avoir été comprimées, qui lui a causé de sérieuses blessures au visage et au nez qui ne cessait de saigner.

Un peu plus loin, des étudiantes de la résidence universitaire "Mohamed Seddik Benyahia" ont été littéralement assaillies par une bande de jeunes forcenés qui s'amusaient à lancer avec force des boules de grosse taille, parfois même "fourrées" de cailloux pour faire encore plus mal. «Certains incon-

scients y ajoutent même des lames de rasoir et des tessons de bouteilles", affirme un homme d'un certain âge qui assistait impuissamment à cette scène qui s'est terminée par l'arrivée d'une ambulance pour porter secours à une jeune fille tombée à même le sol, tout à côté du seuil de la résidence après avoir reçu un "projectile" en plein front.

Lorsqu'ils sont en manque de proies, des bandes rivales entament de longues parties de courses-poursuites à travers les cités en concentrant toutes leurs

forces et leur énergie pour faire le plus de mal possible à leurs adversaires du jour. "C'est une question d'éducation, ce sont les parents qui sont responsables", s'indigne la conseillère pédagogique en avouant "ne pas comprendre" cette forme d'agressivité. "Il ne me reste plus qu'à raser les murs en priant Dieu de m'aider à rejoindre mon domicile plutôt que l'hôpital", parvient-elle à plaisanter avant de reprendre son chemin pour la cité des "1.600 Logements".

R.N.

DANS L'OUEST DU PAYS

Les éléments de l'ANP rouvrent 37 routes nationales

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont déneigé et rouvert à la circulation 37 routes nationales dans la région Ouest du pays, contribuant au désenclavement de nombreux villages, bloqués par les neiges, a-t-on indiqué, hier, dans un communiqué de la direction de la communication, d'information et d'orientation du Commandement de la 2e Région militaire.

Des unités de l'ANP, dotées de sept chasse-neige, et aidés par plusieurs autres sections munies d'équipements et de matériels individuels, sont intervenues, suite aux récentes perturbations climatiques qui ont touché particulièrement les wilayas de Tissemsilt, Tiaret, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Mascara, El Bayadh et Relizane, pour rouvrir les routes bloquées par les neiges et contribuer au retour à la vie normale, a signalé la même source, précisant qu'au total 37 routes nationales ont été déblayées et

rouvertes à la circulation. Enumérant ces interventions, le communiqué a précisé que "dans la wilaya de Tissemsilt, quatre routes nationales (RN) et cinq chemins de wilaya (CW) ont été rouverts, à Relizane, ce sont six routes nationales, deux chemins de wilaya et cinq chemins communaux qui ont été déneigés, alors qu'à Sidi Bel-Abbès, neuf (9)RN et sept (7) CW de wilaya ont été rouverts".

«Dans la wilaya de Tiaret, les détachements de l'ANP ont déblayé 9 RN, 5 CW et une route communale, à El Bayadh 5 RN et enfin à Tlemcen, 2 RN et 4 CW ont été rouverts à la circulation», a ajouté la même source. D'autres détachements de l'ANP ont accompagné les équipes d'intervention des travaux publics et de Sonelgaz pour rétablir le courant électrique, approvisionner les citoyens en denrées alimentaires et assurer un retour à la vie normale, a-t-on indiqué de même source.

APS

DANS PLUSIEURS VILLES DE LA WILAYA DE MÉDÉA

La vie reprend progressivement son cours normal

La vie commençait à s'organiser mardi à travers de nombreuses agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa, après quatre jours de fortes intempéries, qui ont paralysé l'ensemble de la région et provoqué des tensions sur certains produits alimentaires et énergétiques.

Dès lundi, en effet, une chaîne de solidarité s'est mise en place dans plusieurs localités et villes de la région, qui tentaient, tant bien que mal, de faire face à une situation climatique "inédite" et reprendre ainsi les choses en main, après les débordements observés, aux premiers jours de la forte tempête qui a balayé toute la wilaya, rapporte l'APS.

La mobilisation des citoyens fait suite aux différents appels lancés par les autorités locales sur les ondes de la Radio du Titteri, les invitant à participer aux efforts déployés sur le terrain pour permettre un retour rapide à la normale.

Aussi, passé l'effet de surprise, nombreux sont les volontaires qui n'ont pas hésité à braver le froid pour participer aux opérations de déblaiement initiées, soit par les services de la commune, ou les associations de quartiers, notamment à Médéa, Berrouaghia, Ksar-el-Boukhari, Beni-Slimane et Tablat où se concentre le gros de la population de Médéa.

Des groupes de jeunes, munis de pelles ou de pioches, s'affairent, ainsi, à dégager la neige qui obstrue les voies piétonnes et les accès aux artères commerçantes et aux marchés des fruits et légumes afin de faciliter le déplacement des citoyens, nombreux à converger vers ces lieux pour se réapprovisionner.

D'autres groupes de jeunes armés de balais, de râtaux ou de simples plaques de bois débarrassent les trottoirs des couches fines de verglas qui s'y sont accumulées pour les rendre moins glissants.

Par ailleurs, beaucoup de propriétaires de tracteurs ont mis leurs engins à la disposition des collectivités locales. Une noria incessante de tracteurs, qui procédaient à l'acheminement de vivres et de bonbonnes de gaz butane vers les agglomérations secondaires, cernées par la neige, est ainsi observée dans la ville de Médéa et sa périphérie. Ces engins servent également au déplacement des citoyens bloqués chez eux pendant plusieurs jours afin de leur permettre de s'approvisionner en produits de première nécessité, outre leur utilisation dans les opérations de déblaiement entamées à travers les quartiers périphériques de la ville.

R. N.

8.000 INTERVENTIONS ET 40.000 POMPIERS MOBILISÉS

La neige endeuille 25 familles

Les intempéries, qui ont affecté plusieurs régions du pays depuis vendredi dernier, ont causé la mort de 25 personnes.

PAR AHMED BOUARABA

Dix de ces victimes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation tandis que 15 autres suite à des asphyxies au monoxyde de carbone, provoquées par les réchauds à gaz ou au bois dans certains cas. Par contre, 54 personnes ont été sauvées d'une mort certaine par les éléments de la Protection civile. Ces derniers, au nombre de 40.000 pompiers, tous grades confondus, ont effectué 7.995 interventions. Ces chiffres ont été avancés, hier sur les ondes de la Radio nationale, par le colonel Mohamed Khelaf, directeur de la coordination et de l'organisation des secours à la Protection civile.

Même si 250 tronçons routiers ont été ouverts à la circulation sur les 316 ayant été obstrués par la neige dans 33 wilayas, la vie n'a pas vraiment repris son cours normal



Une blancheur virgine trompeuse et souvent meurtrière.

dans plusieurs régions du pays, notamment celles enclavées et même dans certaines agglomérations urbaines. D'ailleurs, 28 wilayas sont toujours sous la neige. Outre les

parce que la neige est sur des milliers de kilomètres. A titre d'exemple, il y a 1.500 villages dans les montagnes. Même la plus grande armée du monde ne peut pas satisfaire

pompiers, « l'Armée nationale populaire s'est impliquée à travers ses unités du génie pour dégager les routes et prendre en charge les populations », souligne le responsable. Malgré les efforts déployés, « nous ne pouvons pas répondre à toutes les sollicitations

tous les besoins », a-t-il toutefois déploré. Rien que pour les dernières 24 heures, 08 décès par asphyxie et dans des accidents de la circulation ont été enregistrés dans plusieurs régions du pays, a indiqué le chargé de communication à la DGPC, le commandant Farouk Achour. Cinq personnes ont trouvé la mort asphyxiées par le monoxyde de carbone : 3 à El Bayadh, une dans la wilaya de Tizi-Ouzou et une autre à Mascara. Durant la même période, l'intervention des sapeurs-pompiers a également permis de sauver 23 autres personnes, victimes d'inhalation de gaz, dans les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Batna, Oum El-Bouaghi, Sétif, et Mila. Les accidents de la circulation ont par ailleurs fait 03 victimes, à Ain Defla, Adrar et Tissemsilt. Ces sinistres ont fait aussi 8 blessés. D'autre part, le nombre des personnes sans-abri pris en charge par les éléments de la Protection civile est de 65, a indiqué M. Achour. La prise en charge de ces personnes, a-t-il expliqué, consiste essentiellement à fournir des aides matérielles (denrées alimentaires et couvertures), et les accueillir dans des centres ou des hôpitaux. Pour ce qui est des cas de décès enregistrés en Algérie, il faut dire que le nombre n'est pas si important, comparativement à celui enregistré dans d'autres pays notamment européens. En Pologne, pays habitué et équipé pour faire face à de telles situations, le bilan des morts à cause du froid a atteint 62 victimes. Aussi, les fortes intempéries qui ont affecté l'Italie ont fait 17 morts. Toutefois, chaque mort est sans conteste une perte pour l'Algérie.

A. B.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Plus de 1.000 interventions

Plus de 1.000 interventions ont été enregistrées par la salle des opérations de la sûreté de wilaya d'Alger suite aux intempéries ayant touché la capitale les 4 et 5 février derniers, indique, hier, un communiqué de la sûreté de wilaya d'Alger.

La même source ajoute qu'à l'initiative de la Direction générale de la Sûreté nationale, et dans un élan de solidarité de la part de celle-ci, plus de 1.000 repas chauds et empaquetés sous forme de rations protéines (valeur nutritive de 24 heures) ont été mis à disposition des 13 sûretés des circonscriptions administratives que compte la capitale en vue d'être distribués aux sans-abri.

Cette opération, qui a commencé le 6 février, se poursuivra les jours à venir en prévision d'autres perturbations climatiques, ajoute encore la même source.

Les chasse-neige de la Sûreté nationale ont, par ailleurs, été dépêchés aux endroits ayant connu cumuls de neige et d'ag-

glomérats, précise-t-on.

La même source note qu'outre les missions dévolues aux services de police, à savoir la sécurité des biens et des personnes, les services de sûreté de wilaya d'Alger ont participé activement dans la gestion de ces intempéries.

Dans la cadre d'un déploiement qui s'inscrit dans les scénarios étudiés au préalable, BMS aidant, les forces de police se sont, précise la même source, employées à recenser tous les points noirs et les obstacles susceptibles de ralentir, voire de paralyser le trafic routier.

Les unités mobiles de la Sûreté nationale ont, à cet effet, prôné la carte de la sensibilisation et de l'assistance pour fluidifier le trafic et aiguiller les automobilistes, leur évitant ainsi les désagréments dus aux bouchons, note la même source, ajoutant que la priorité a été donnée aux transports de denrées et autres approvisionnements en pro-

duits de première nécessité en direction des agglomérations.

Relevant le sens élevé de civisme et de compréhension dont ont fait preuve les citoyens lors de ces intempéries, la même source a affirmé que le 17 Police-Secours et le numéro vert 15 48 ont été d'une contribution "certaine".

La même source note, toutefois, que ceux qui n'ont pas eu le "réflexe" de recourir aux lignes citées se sont rapprochés des unités de police mobiles et aux barrages, instruits d'apporter toute l'"aide" et l'"assistance" nécessaires.

Aucun accident majeur dû aux intempéries et aux chutes de neige qui se sont abattues sur la capitale, notamment sur les hauteurs, n'a été déploré par la sûreté de wilaya d'Alger, précise encore le communiqué de la sûreté d'Alger.

L. B.

NUMÉRO VERT DES SERVICES DE LA GENDARMERIE NATIONALE

12.000 appels par jour

Les services de la Gendarmerie nationale reçoivent plus de 12.000 appels téléphoniques par jour sur le numéro vert 10-55 suite aux intempéries que connaissent ces derniers jours plusieurs régions du pays, a indiqué, hier, à Alger le chargé de communication au Commandement de la Gendarmerie

nationale, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud. Dans une conférence de presse sacrée à l'évaluation de l'activité de ce numéro vert une année après sa mise en service, M. Kerroud a précisé que les appels reçus par les différentes brigades territoriales de la Gendarmerie nationale à travers les wilayas

concernent "les demandes d'aide, les explications sur l'état des routes et l'intervention des services de la Société nationale de gaz et d'électricité (Sonelgaz)". Il a ajouté que les services de la Gendarmerie nationale ont "intensifié la mobilisation de leurs unités au niveau des régions touchées par ces intempéries notamment après la publication du Bulletin météo spécial par l'Office national de météorologie (ONM)". Ces appels ont permis, selon le même responsable, "d'orienter et d'aider les citoyens en temps réel tout en s'appuyant sur la prévention renforcée par les éléments de la Gendarmerie nationale à travers les wilayas affectées".

Plusieurs régions du nord du pays ont été affectées suite aux fortes chutes de neiges. Plusieurs axes routiers ont été fermés au trafic routier.

Mis en service en février 2011 pour la prise en charge des préoccupations des citoyens à travers tout le territoire national, le numéro vert (1055) vise à prendre en charge les multiples préoccupations des citoyens qui peuvent les soulever depuis un téléphone fixe ou un portable.

APS

SOUK AHRAS

Mise en œuvre du plan Orsec

Le plan d'urgence d'organisation des secours (Orsec) a été déclenché hier dans la wilaya de Souk Ahras à la suite des importantes chutes de neige et de la baisse importante de température enregistrée depuis trois jours, a indiqué le directeur de la Protection civile. Selon Djamel-Eddine Benguelab, ce dispositif, présidé par le wali, met à contribution la Protection civile et les Directions des travaux publics, de l'urbanisme, des transports, de l'énergie et des mines, de la santé et du commerce. Des chasse-neige et divers engins réquisitionnés auprès d'entreprises publiques et privées

sont mobilisés pour le déneigement des routes et des chemins bloqués, a ajouté ce responsable. Plusieurs brigades ambulantes de la Protection civile sont postées en plusieurs points à Souk Ahras, Mechrouha et Djehifa où la circulation est particulièrement difficile, a indiqué la même source, notant que la priorité a été accordée à la réouverture de la RN 16 qui relie Souk Ahras aux deux wilayas de Annaba et de Guelma. Selon les services de la météorologie nationale, les chutes de neige dont l'épaisseur a atteint 16 cm, se poursuivront jusqu'à vendredi sur cette wilaya.

APS

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE Des mesures pour les SDF

Le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille a pris une série de mesures pour la prise en charge des sans-abri, suite aux intempéries affectant plusieurs régions du pays depuis le début de la semaine en cours, a indiqué un communiqué rendu public par ce département, lundi, en fin de journée. Ces mesures consistent notamment à fournir des aides matérielles (denrées alimentaires et couvertures) aux régions affectées et à mobiliser l'ensemble des centres relevant du secteur pour accueillir les sans-abri, a ajouté la missive. Elles visent, par ailleurs, à renforcer les équipes des services d'assistance sociale d'urgence mobiles qui sillonnent les rues dans les différentes wilayas en vue d'orienter les sans-abri vers les centres d'accueil de la solidarité nationale qui assurent une permanence au niveau des Directions de l'action sociale et des institutions spécialisées. Les adresses, numéros de téléphone et de fax des institutions spécialisées relevant du secteur de la solidarité nationale seront communiqués aux services de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile pour garantir une coordination idoine entre les différents intervenants, relève la même source. Il s'agit, d'autre part, d'assurer la coordination entre la Commission ministérielle d'intervention rapide en cas de crise et les cellules de crise à travers les wilayas affectées par les intempéries pour un éventuel échange d'informations et une évaluation des besoins exprimés. Il sera par ailleurs question de valoriser le rôle du mouvement associatif à caractère social et humanitaire, complémentaire de celui des autorités publiques dans la prise en charge des citoyens en détresse.

I. A.

DANS LE CADRE D'UNE TOURNÉE MAGHRÉBINE

Le président tunisien en visite à Alger

Le président tunisien, Moncef Marzouki, sera prochainement de visite à Alger dans le cadre d'une tournée maghrébine qui le conduira au Maroc, en Mauritanie et en Algérie, selon des sources officielles tunisiennes.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Selon ces mêmes sources, le nouveau président tunisien sera reçu par le chef de l'État Abdelaziz Bouteflika, dont les entretiens porteront essentiellement sur la coopération économique, la relance de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et les relations bilatérales à la lumière des développements induits par la Révolution dite du jasmin. Moncef Marzouki entamera donc, aujourd'hui, son périple par une visite de trois jours au Maroc, avant de faire escale en Mauritanie et ricocher par l'Algérie comme ultime étape de sa visite officielle. Une visite qui intervient à la veille d'un sommet des ministres maghrébins des Affaires étrangères qui se tiendra au courant de ce mois de février à Rabat, tel que convenu par les chefs de la diplomatie algérien et marocain suite à la visite de ce dernier à Alger en janvier dernier. Il sera donc question de discuter des mécanismes à même de permettre la relance urgente du processus d'édification de l'UMA en veilleuse depuis 1994, soit cinq ans seulement après son lancement effectif. Le nouveau président tunisien se propose dans cette perspective en conciliateur susceptible de rapprocher les visions entre l'Algérie et le Maroc en particulier



Le président Bouteflika lors de la célébration du 1^{er} anniversaire de la Révolution de jasmin.

et les relations intermaghrébines en général, au profit d'une dynamique meilleure. D'ailleurs, Moncef Marzouki serait dépositaire d'un projet ambitieux dans ce sens, selon les mêmes sources tunisiennes, à savoir l'organisation d'un éventuel sommet de l'UMA dans son pays en guise de relance effective de cette union régionale. Les prémices d'un rapprochement entre les pays du Maghreb sont très perceptibles en ce début d'année 2012. D'abord par la visite du ministre marocain des AE, porteur d'un message clair de réunification des rangs, puis par la récente visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à Tunis pour célébrer l'acte I

de la Révolution du jasmin et puis la rencontre qu'a eue le Premier ministre, Ahmed Ouyahia avec le président tunisien, en marge de la réunion de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba. Par ailleurs, les questions sécuritaires seront également au menu du périple du président tunisien, car sécuriser les frontières et faire face aux menaces d'Aqmi passe par une meilleure coopération avec Alger. L'expérience algérienne et ses moyens humains et matériels seront d'un grand apport à des pays en édification comme la Tunisie et la Libye de même que la Mauritanie. Il s'agit donc d'un prélude à un rapprochement stratégique dans un contexte régional et mondial en

éternel mouvement.

M. C.

SELON UN RAPPORT DE L'ONU Le chômage reste la préoccupation des jeunes

L'inadaptation entre les systèmes éducatifs et le marché du travail est la cause du chômage des jeunes dans le monde relève un rapport des Nations unies, cité hier par l'APS et intitulé « Emploi des jeunes : des perspectives de jeunes sur la recherche d'emplois décents dans une période de changement ». Initié par le département des Affaires économiques et sociales de l'Onu (DESA), cet organisme a en effet invité des jeunes et des représentants d'associations de jeunesse à faire part de leur opinion et recommandations à l'effet d'améliorer le marché du travail. Selon le document onusien qui s'appuie sur une enquête de terrain, partout dans le monde, les jeunes sont « inquiets » du fait que la formation qu'ils reçoivent ne correspond nullement aux exigences du marché du travail. Les jeunes doutent par conséquent de la pertinence et de la qualité de leurs études. Alors que les générations actuelles sont mieux formées, elles peinent cependant à trouver un emploi. Les jeunes ont souligné les secteurs novateurs à même de constituer pour eux une lueur d'espoir. Il s'agit de l'environnement et des énergies renouvelables, des nouvelles technologies et de l'entrepreneuriat. Les jeunes qui ont eu à s'exprimer pour les besoins de l'enquête, sont âgés de 15 à 30 ans. Ils ont émis leurs avis par le biais d'une consultation sur Internet, des avis qui ont été réunis pour former le corps du texte du rapport. Les jeunes revendiquent davantage d'investissements à l'effet de créer des emplois. Plus de 1.100 consultations sur une durée d'un mois, ont été enregistrées par le DESA. En outre le rapport onusien fait état de 75,8 millions de jeunes chômeurs dans le monde. Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, à l'occasion de la présentation de ce rapport, a exprimé son espoir que les jeunes puissent arriver à trouver un emploi "décent". Ban Ki-moon a relevé, dans son allocution, que la génération de jeunes d'aujourd'hui, est la plus nombreuse que le monde ait jamais connue. Les jeunes, a-t-il ajouté, réclament leurs droits et demandent à être entendu dans la vie économique et politique. « L'Onu, a-t-il ajouté, se trouve devant une tâche immense pour soutenir l'élaboration d'un nouveau contrat social pour une croissance économique créatrice d'emplois ». Le taux de chômage en Algérie demeure controversé. Le fléau des jeunes diplômés chômeurs est une réalité dans notre pays même si dernièrement l'Office national des statistiques (ONS) n'a annoncé qu'un taux de chômage global de 10%. La démocratisation de l'université si elle a permis au plus grand nombre d'avoir accès à l'enseignement supérieur, n'a pas pour autant garanti une formation de qualité.

B. L.

ELLE SE RENDRA DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOIS

Aminatou Haidar prochainement en Algérie

PAR INES AMROUDE

La militante sahraouie des droits de l'homme, Aminatou Haidar, a indiqué mardi à Séville qu'elle compte visiter prochainement l'Algérie et les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, exprimant par la même son soutien "total" au Front Polisario.

« Dans un proche avenir, je visiterai d'abord l'Algérie, pays voisin et ami de la lutte des Sahraouis pour la liberté », a déclaré la célèbre militante sahraouie des droits de l'homme, Aminatou Haidar, dans un entretien à l'APS, en marge de la tenue de la 37e édition de la Conférence européenne de coordination de la solidarité avec le peuple sahraoui. « Je souhaite visiter l'Algérie avant même de me rendre aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf », a-t-elle poursuivi. La militante sahraouie a réitéré, en outre, les informations distillées par la presse marocaine et qui sèment le doute sur sa relation avec le Polisario, affirmant qu'elle "n'est pas du tout dérangée" de dire qu'elle appartenait au Front Polisario. "J'appartiens au Polisario", a-t-elle encore clamé, ajoutant : "Je suis une citoyenne

sahraouie et le seul représentant légitime du peuple sahraoui est le Polisario". "Je ne suis nullement dérangée de dire que le seul et l'unique représentant du peuple sahraoui est le Front de la Seguia El Hamra et Rio d'El Oro (Polisario)", a-t-elle déclaré à ce propos. A une question relative à sa non participation au 13e congrès ordinaire du Polisario, tenue vers la fin de l'année écoulée à Tifariti, Mme Haidar a réitéré que cela soit lié à une quelconque position politique. "Mon absence de ce congrès est liée à des problèmes de santé et d'agenda", a-t-elle dit à ce sujet. Par ailleurs, cette militante sahraouie ayant marqué l'opinion internationale par sa longue grève de la faim observée, en 2010, au sein même de l'aéroport espagnol de l'Anzarotti (Iles Canaries), a dressé un bilan "dramatique" de l'état des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

Les villes sahraouies connaissent, selon elle, une "militarisation accrue", en particulier, a-t-elle précisé, dans la capitale du Sahara occupé (Laayoune) qui se trouve "sous la mainmise de l'armée d'occupation et des services de sécurité ainsi que des services secrets marocains". "Pas d'accords pour les

associations ni de droit à manifester. Toute voix qui manifeste pour l'indépendance est vite réprimée avec une violence terrible", a-t-elle souligné.

Ces derniers mois dans les villes sahraouies, en particulier Laayoune, a ajouté Mme Haidar dans le même contexte, des agressions caractérisées contre les mineurs et les écoliers sont souvent constatées. Elle a indiqué, à ce sujet, qu'elle s'attelle actuellement à la confection d'un dossier exhaustif sur cette question scandaleuse.

"Des enfants sont violentés presque quotidiennement. Nous avons des dizaines d'enfants ayant présenté des fractures multiples dues à la violence qu'ils avaient subie", a encore dénoncé Mme Haidar, déplorant, dans le même sillage, que des "enfants subissent souvent des harcèlements sexuels et carrément violés dans certains cas".

Pour cette militante sahraouie des territoires occupés, "tout ceci se passe devant le regard impuissant de la Minurso" qui ne peut rien faire, a-t-elle expliqué, du fait qu'elle n'est pas mandatée pour la protection des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

I. A.

AGRÈMENT DE NOUVEAUX PARTIS POLITIQUES

Le PLJ ouvre la voie

PAR KAMAL HAMED

Les prochaines élections législatives verront certainement la participation des nouvelles formations politiques créées récemment. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a déjà délivré, avant-hier, un récépissé au Parti de la liberté et de la justice (PLJ) et ce après le dépôt, par ce dernier, d'un dossier complet relatif à son congrès constitutif. Le PLJ, présidé par Mohamed Saïd, a tenu son congrès constitutif les 27 et 28 janvier. Ce récépissé permettra au PLJ d'activer en toute légalité en attendant la délivrance d'un agrément officiel après l'examen approfondi du dossier qui comporte, pour rappel, le règlement intérieur, les statuts, le programme politique ainsi que les noms des membres des instances de ce parti.

Cette opération de délivrance de récépissé va se « poursuivre en toute équité » a indiqué le ministère de l'Intérieur dans son communiqué. Il est vrai que beaucoup d'autres partis sont sur le point d'embêter le pas au parti de Mohamed Saïd en prévoyant d'organiser des congrès constitutifs. Car le ministère de l'Intérieur a accordé des autorisations pour seize autres partis politiques. Il s'agit, entre autres, de l'Union pour la démocratie et la république (UDR - responsable Amara Benyounes), du Front de la justice et du développement (FJD-El Adala - respons-

able Abdellah Djaballah), du Jil Jadid (JJ - responsable Sofiane Djilali), du Front du changement (FC - responsable Abdelmadjid Menasra), du Front national pour la justice sociale (FNJS - responsable Khaled Bounedjma) du Front de l'Algérie nouvelle (FAN - responsable Djamel Benabdeslam) ainsi que du Front el moustakbal (FM - responsable Belaid Abdelaziz). Si certains partis politiques, à l'exemple du FNJS, ont déjà organisé des congrès constitutifs, d'autres s'apprentent à le faire dans quelques jours. Pour certains ce sera d'ailleurs le cas ce week-end. Tous les nouveaux partis tiendront leurs congrès durant le mois en cours et ce afin de pouvoir participer aux législatives du mois de mai. Cette ouverture du champ politique à ces nouveaux partis intervient suite aux réformes politiques initiées par le président de la République. Il faut dire que le champ politique est demeuré fermé depuis plus d'une décennie tant aucun parti politique n'a obtenu d'agrément durant cette période.

Avec cette ouverture inespérée pour certains partis politiques une vingtaine de partis, sinon plus, vont disputer l'électorat aux formations politiques existantes lors des prochaines législatives. « Tous les partis qui présentent des dossiers conformes aux dispositions de la nouvelle loi sur les partis politiques obtiendront l'agrément » a indiqué, il y a quelques jours, le ministre de l'Intérieur, Daho Oud Kablia. Rares seront donc les dossiers qui seront rejetés par

les services du ministère de l'Intérieur. C'est dire combien l'échiquier politique est sur le point, peut-être, de connaître mout changements. D'aucuns parlent carrément d'une probable recombinaison de la scène nationale à la faveur des prochaines législatives.

K. H.

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans notre édition d'hier à propos de la conférence-débat avec l'ambassadeur de France, Xavier Driencourt, à l'espace culturel les Mille et une News à Alger. Evoquant le printemps arabe, l'ambassadeur de France a comparé l'Algérie à certains pays. Il fallait lire à la page 5 « L'Algérie suit ses propres rythmes, elle n'est pas tenue de donner les mêmes réponses, en tous les cas, on ne peut espérer pour elle une évolution semblable à celle de l'Egypte ou de la Syrie » au lieu de « L'Algérie suit ses propres rythmes, elle n'est pas tenue de donner les mêmes réponses, en tous les cas, on peut espérer d'elle une évolution semblable à celle de l'Egypte ou de la Syrie ».

Nous nous excusons auprès de l'ambassadeur de France, M. Xavier Driencourt et auprès de nos lecteurs.

ALORS QUE CELLE DU PRIVÉ ÉTAIT EN HAUSSE AU 3^E TRIMESTRE 2011

Baisse de l'activité industrielle publique

L'activité industrielle a connu une baisse durant le 3e trimestre 2011 dans le secteur public et une hausse dans celui du privé, après avoir enregistré une hausse le trimestre précédent dans les deux secteurs.

PAR RYAD EL HADI

Les résultats de l'enquête d'opinion réalisée auprès des chefs d'entreprises par l'Office national des statistiques (ONS), rendu publique, hier, précisent que plus de 77% des entreprises publiques et 86% de celles du privé ont utilisé leurs capacités de production à 75%.

L'activité industrielle devrait, selon l'enquête qui a touché 740 entreprises dont 340 publiques et 400 privées, connaître durant les mois prochains une reprise.

Les patrons des deux secteurs misent, pour les mois prochains, sur des hausses pour la demande des produits fabriqués, des prix de vente avec une meilleure perspective de leur trésorerie, alors que les effectifs connaîtront une hausse selon les chefs d'entreprises privé et une légère baisse selon ceux du public.

L'enquête, qui porte sur le type et le rythme de l'activité industrielle, révèle que le niveau d'approvisionnement en matières premières reste inférieur aux besoins exprimés, selon près de 22% des industriels publics enquêtés.

En conséquence, près de 14% du potentiel de production du secteur public et plus de 27% de celui du privé ont enregistré des ruptures de stocks ayant causé des arrêts de travail supérieurs à 10 jours pour la moitié des entreprises concernées des deux secteurs. Sur un autre plan, près de 69% du potentiel de production du secteur privé et plus de 45% de celui public ont enregistré des pannes d'électricité ayant provoqué des arrêts de travail de moins de 6 jours pour la majorité des entreprises.

Selon l'enquête, les patrons des deux secteurs ont déclaré que l'approvisionnement en eau a été suffisant durant le 2^{ème} trimestre 2011, relevant par ailleurs une augmentation de la consommation d'énergie. La stabilité des prix de vente a participé à la hausse de la demande en produits fabriqués durant le 3^{ème} trimestre 2011 selon les représentants des deux secteurs. Près de 43% des chefs d'entreprises publiques et plus de 50% du secteur privé ont déclaré ne pas satisfaire toutes les commandes reçues.

Cependant, plus de 91% des patrons publics et 41% privés ont des stocks de produits fabriqués, situation jugée "normale" par 52% des chefs d'entreprise du public et



par près de 96% de ceux du privé. Quant aux effectifs, ils continuent de chuter en raison des départs volontaires et à la retraite non remplacés, selon les représentants du secteur public. En revanche, ils ont augmenté selon le privé en raison de la hausse des commandes, de nouvelles capacités et de l'amélioration des conditions de production, précise l'enquête de l'ONS.

Par ailleurs, la plupart des chefs d'entreprise des deux secteurs jugent que le niveau de qualification du personnel reste "insuffisant" et la majorité des patrons déclarent, d'autre part, avoir trouvé des difficultés à recruter surtout le personnel d'encadrement et de maîtrise. Le taux d'absentéisme est inférieur durant le 3^e trimestre 2011 par rapport au précédent, ajoute l'enquête.

Durant le 3^{ème} trimestre 2011, la trésorerie des entreprises est jugée "bonne" selon plus de 39% des gestionnaires du secteur public, mais reste "mauvaise" selon plus de 24% de ceux du privé. En outre, "l'allongement des délais de recouvrement

des créances, les charges élevées et le remboursement des emprunts et la rigidité des prix continuent d'influer sur la situation de la trésorerie des entreprises", avertit l'enquête. Ainsi, près de 15% du potentiel de production du secteur public et près de 59% de celui du privé ont eu recours à des crédits bancaires, et seulement 21% des chefs d'entreprise du public et près de 8% de ceux du privé ont trouvé "des difficultés à les contracter", relève l'office.

Par ailleurs, l'enquête précise que plus de 70% du potentiel de la production du secteur public et 90% de celui du privé ont connu des pannes d'équipements, dues essentiellement à leur vétusté et aux problèmes de maintenance, selon les représentants des deux secteurs. Près de 33% des chefs d'entreprises publiques et 12% du privé affirment pouvoir produire davantage, seulement en réorganisant le processus de production sans renouvellement ni extension des équipements.

R. E.

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE EN ALGÉRIE À L'HORIZON 2030

La Creg lance une étude

La Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) a mis en place un groupe de travail ayant pour mission de mener une étude sur la planification énergétique en Algérie à l'horizon 2030, indique la revue *Equilibres*, éditée par la Creg.

L'étude, engagée suite à un accord entre le ministère de l'Énergie et de mines et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), porte sur la prévision énergétique, la stratégie de développement énergétique et le développement du parc de production nationale d'énergie, précise la revue.

Le groupe de travail chargé de réaliser cette étude est composé du ministère de l'énergie, des groupes Sonatrach et Sonelgaz ainsi que l'APRUE (Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie). Par ailleurs, la Creg a fait part d'une importante hausse de la demande

d'électricité en 2011, avec un pic record de 8.746 MW début août dernier, en hausse d'un milliard de MW par rapport au "pic" enregistré en 2010.

Cette forte croissance est l'effet direct du changement des habitudes de consommation chez les ménages algériens, notamment l'utilisation de plus en plus répandus de la climatisation.

En outre, le pic de la demande, enregistré dans la soirée du 7 août 2011 confirme une nouvelle tendance observée depuis 2009 et liée au déplacement du pic de consommation de l'hiver vers l'été.

Face à l'incapacité de la puissance du parc national de production électrique, estimée à 8.335 MW face à cette demande (8.746 MW), l'Opérateur système (OS) a été obligé d'effectuer des délestages tournants de durées limitées.

Ces coupures organisées, qui ont touché essentiellement les abonnés des Sociétés de distribution du centre et de l'est, ont atteint un maximum de 609 MW dans la soirée du 10 août, explique le Creg. D'autre part, l'entrée en service l'été dernier de la centrale hybride de Hassi R'mel, d'une capacité de 150 MW, a porté la puissance totale installée sur le réseau interconnecté à 10.920 MW.

Toutefois, le fait que certains équipements n'ont pu être exploités totalement ou partiellement en raison des programmes d'entretien, de l'avarie d'un nombre d'unités et la vétusté d'une partie du parc ainsi que des dysfonctionnements techniques ont fortement réduit cette capacité limitée, parfois, à 8.500 MW.

R. E.

FRETS SECS

Les prix au plus bas



Les prix des frets secs ont encore reculé la semaine dernière, s'enfonçant à leur plus bas niveau depuis 25 ans, pénalisés par la surcapacité de la flotte mondiale face à une demande morose.

L'indice composite Baltic Dry Index (BDI), moyenne des prix pratiqués sur 24 routes de transport en vrac de matières sèches (minerais, charbon, métaux, céréales, etc.), a terminé vendredi à 647 points, son plus bas niveau depuis août 1986, contre 726 points le vendredi précédent.

Considéré comme un reflet de la consommation mondiale de matières premières, l'indice BDI s'est effondré de 62% depuis le début de l'année, et est désormais en-dessous des niveaux enregistrés lors de la crise de 2008.

"L'effondrement des prix s'explique avant tout par la lourde surcapacité du tonnage disponible, qui a grossi fortement ces trois dernières années, alors que dans le même temps la demande ne progressait que très modérément", a expliqué un analyste.

Le Baltic Capesize Index (BCI), qui compile les tarifs des "capesize", a terminé vendredi à 1.436 points, son plus bas niveau depuis mars 2011, contre 1.465 points sept jours auparavant. Il a chuté de 56% depuis début janvier.

Le Baltic Panamax Index (BPI), qui comporte sept routes (la plupart pour les céréales) empruntées par les navires adaptés aux dimensions du canal de Panama, a quant à lui fini vendredi à 693 points, contre 815 points une semaine plus tôt.

Il avait reculé mercredi à 681 points, un plus bas depuis janvier 2009, avant de se ressaisir légèrement, notamment "revigoré par le début de la saison des récoltes céréalières au Brésil", selon la même source.

Les tarifs des frets pétroliers, de leur côté, se montraient un peu plus résistants, mais pâtissaient eux aussi de la surcapacité de la flotte de tankers et du manque d'entrain de la demande chinoise.

L'indice Baltic Clean Tanker Index (BCTI), moyenne des prix pratiqués sur cinq routes de produits pétroliers raffinés (essence, gaz liquéfié, fioul de chauffage, etc.), a terminé vendredi à 662 points, au plus bas depuis quatre mois, contre 658 points une semaine auparavant.

L'indice Baltic Dirty Tanker Index (BDTI), moyenne des taux pratiqués sur onze routes de transport de pétrole brut, a fini à 790 points contre 825 points le vendredi précédent.

R. E.

TISSEMSILT, SENSIBILISATION SUR LES DANGERS DE LA DROGUE

La caravane sillonnera 22 communes en 6 mois

C'est à partir de la commune de Khemisti qu'une caravane de sensibilisation sur les dangers de la drogue s'est ébranlée la semaine dernière pour sillonner les communes de la wilaya, a indiqué le président de l'association juvénile de lutte contre les fléaux sociaux et la drogue, initiatrice de cette opération.

PAR BOUZIANE MEHDI

La caravane, organisée en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports, devra sillonner, a indiqué à l'APS M. M'Hamed Laâlali, les 22 communes de la wilaya en six mois. La série de véhicules constituant la caravane portait des banderoles prodiguant des conseils et des orientations pour informer les jeunes des dangers des drogues et les moyens de prévention. Encadrée par des psychologues, des sociologues, des médecins et des cadres de la Direction des affaires religieuses et des wakfs, les organisateurs de cette caravane entendent, à travers cette initiative, se rapprocher des élèves des cycles moyen et secondaire, des étudiants du centre universitaire de Tissemsilt et des stagiaires des établissements de formation, pour leur prodiguer conseils et les avertir



sur les retombées du fléau de la toxicomanie sur la santé et sur la société. Dans ce contexte, les organisateurs ont programmé de nombreuses activités de sensibilisation comportant des expositions de photographies dans les places publiques et les établissements de jeunes, ainsi que des rencontres mettant l'accent sur les moyens de prévention du dangereux fléau de la drogue. Selon des psychologues participant à cette caravane, il est question de se concentrer davantage sur l'aspect sensibilisation et

éducatif pour lutter contre ce fléau et limiter sa propagation, d'autant plus que des études récentes confirment que le groupe d'âge situé entre 15 et 24 ans reste le plus vulnérable, souligne l'APS. L'éducation familiale contribue de manière significative à la prise de conscience et à la sensibilisation des jeunes sur la gravité de la toxicomanie, selon M. Mohamed Bennani, cadre à la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya.

B. M.

GHARDAIA, LAC DE LA SEBKHA EL-MALEH

3.210 oiseaux migrateurs dénombrés



Quelque 3.210 oiseaux migrateurs, d'une vingtaine d'espèces, ont été dénombrés par les ornithologues dans la zone humide du lac de la Sebkh El-Maleh, à El-Ménéa (275 km au sud de Ghardaïa), selon la Conservation des forêts de la wilaya. Ce comptage d'oiseaux hivernant dans cet espace humide d'El-Ménéa, situé sur un couloir de migration entre l'Europe et l'Afrique, a été établi à l'occasion du recensement international des oiseaux migrateurs organisé annuelle-

ment en janvier par les ornithologues de la Conservation des forêts de Ghardaïa, a indiqué le responsable du service de l'expansion du patrimoine et la protection de la faune et de la flore, M. Larbi Chebli. Les espèces avifaunes observées sont pour la plupart des anatidés (canard souchet, fuligule nyroca, sarcelle marbrée et tadome casarca), des foulques macroules, les poules d'eau, le flamand rose, le chevalier arlequin, sylvain et cul blanc, la pie grièche, l'ibis falcinelle, le héron cendré, le traquet à tête blanche, le pygargue à queue blanche, le petit gravelot et la bécassine double. Plus de 1.900 avifaunes ont été observés dans la zone inférieure du lac tandis que 1.307 ont été inventoriés dans la zone supérieure de cette zone humide d'El-Ménéa, classée "zone d'une importance internationale" par

la convention de Ramsar en 2004, signale M. Chebli. "Vouées depuis toujours au maintien de la diversité biologique méditerranéenne et celle du Sahara central, la zone humide d'El-Ménéa abrite deux espèces avifaunes nicheuses : le tadome casarca et le fuligule nyroca, inscrites sur la liste des oiseaux menacés élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Composé de deux bassins, l'un salé et l'autre d'eau douce, le lac d'El-Ménéa, qui s'étend sur plus de 18.947 ha, renferme, outre des milliers d'oiseaux migrateurs, dont des espèces rares, une faune remarquable de mammifères, des espèces d'amphibiens et de reptiles, de poissons tel le gambusia ainsi qu'une flore endémique riche et variée. "L'arrachage extensif et brûlis de la végétation, l'extension illicite des pratiques agricoles sur le site, la pollution par les rejets des eaux usées dans le lac, le braconnage, l'apparition de décharges d'ordures ménagères en différents endroits, ainsi que les constructions illicites constituent autant de menaces pour l'équilibre écologique de cette zone humide classée", a fait savoir M. Chebli. Organisé annuellement dans les zones humides, ce dénombrement permet le suivi de la population avifaune dans le monde, notamment les oiseaux migrateurs qui constituent un des indicateurs de la qualité des milieux.

APS

BOUMERDES

Hausse du prix de la pomme de terre malgré l'abondance de la production

Les prix de la pomme de terre sont en continuelle hausse à Boumerdes, malgré une hausse de la production hors saison, estimée à plus de 10.000 tonnes, a-t-on constaté au niveau des étals et marchés locaux.

Ainsi, à Khemis El-Khechna, réputée pourtant pour sa production de ce produit de large consommation, le kg de ce tubercule se négocie entre 40 et 45 DA au marché de gros des fruits et légumes, et entre 50 et 65 DA chez les marchands de détail.

La hausse des prix de ce féculent s'explique essentiellement par la "spéculation", selon la Direction des services agricoles et les associations professionnelles en rapport avec cette filière agricole.

"Les spéculateurs s'adonnent à leur pratique favorite à la faveur des pluies d'hiver qui entravent la récolte de pomme de terre, avec ce que cela entraîne comme restriction de l'offre sur le marché, synonyme, à l'évidence, de l'augmentation des prix dans des proportions inadmissibles", a estimé le DSA.

Ce responsable a indiqué, en ce sens, que "ce produit fait, actuellement, l'objet d'une grande rétention par des spéculateurs et autres intermédiaires, en vue d'en réguler le marché à leur guise", assurant que si cette hausse des prix persiste encore, il sera procédé, en début de semaine, à un "important déstockage de la pomme de terre, afin de rééquilibrer le marché et de stabiliser les prix".

M'SILA

Insuffisances dans la protection contre les inondations

Des "insuffisances" sont relevées dans les ouvrages conçus et réalisés pour préserver plusieurs villes de la wilaya de M'sila des inondations et doivent être "corrigées", a estimé mardi le wali, M. Abdallah Mansour.

Présidant une réunion consacrée au plan d'organisation des secours (ORSEC), le chef de l'exécutif local a ajouté que les ouvrages anti-inondations réalisés dans 17 villes de la wilaya, "s'ils ont effectivement permis de réduire les dégâts des inondations, ils nécessitent d'être renforcés pour mieux canaliser l'évacuation des eaux de pluies et ruissellement".

Le wali a rappelé que les crues ont occasionné la mort de 29 personnes en 2007 et fait 2 autres victimes en 2010 dans cette wilaya particulièrement exposée au phénomène des inondations.

Dans ce contexte, il a exhorté les responsables des communes et des différents secteurs à assurer l'entretien régulier de ces ouvrages et à densifier les actions de reboisement pour stopper le phénomène de l'érosion du sol.

De son côté, le directeur de la Protection civile a justement rappelé, au cours de cette réunion, que la wilaya de M'sila se distingue par l'importance de son réseau hydrographique et la faiblesse de son couvert végétal.

Il a aussi rappelé que 40 personnes au total ont été emportées par les crues entre 2006 et 2010.

APS

ETATS-UNIS

Barack Obama promulgue le gel des avoirs iraniens

Barack Obama a promulgué lundi dernier de nouvelles mesures concernant le gel des avoirs du gouvernement iranien et de la Banque centrale de la République islamique aux Etats-Unis, décidé dans le cadre des sanctions contre la poursuite des activités nucléaires de Téhéran. Barack Obama souligne que ces sanctions sont nécessaires pour faire face aux "défaillances (de ces banques) dans la lutte contre le blanchiment d'argent" et au "risque continu et inacceptable que les activités iraniennes font peser sur le système financier international". Jusqu'ici, les banques américaines avaient pour consigne de rejeter les transactions iraniennes, plutôt que de bloquer et de geler les sommes concernées. Dorénavant, les institutions américaines pourront saisir les fonds iraniens. Le département du Trésor a précisé que les nouvelles mesures concernaient les fonds de tous les ministères iraniens et de toutes les institutions publiques, notamment la Banque centrale qui gère les revenus du secteur pétrolier.

MALDIVES

Le président annonce sa démission

Le président des Maldives, Mohamed Nasheed, a annoncé sa démission mardi lors d'une conférence de presse télévisée, après une mutinerie de policiers dans la foulée de semaines de manifestations d'opposants. "Ce sera mieux pour le pays dans la situation actuelle si je démissionne. Je ne veux pas diriger le pays d'une main de fer. Je démissionne", a-t-il déclaré. Une source au sein de la présidence avait précédemment indiqué que M. Nasheed n'avait "aucune intention" de démissionner. Depuis trois semaines, des militants d'opposition descendaient dans la rue pour exiger la démission de M. Nasheed au motif qu'il avait ordonné l'arrestation le mois dernier du président de la Cour d'assises, accusé par le pouvoir de mauvaise conduite et d'avoir favorisé des figures de l'opposition. La cour suprême et le procureur général ont demandé sa libération, en vain. Une délégation des Nations unies dirigée par le sous-secrétaire général, Oscar Fernandez-Taranco, était attendue jeudi dans l'archipel pour négocier une sortie de crise politique. Mohammed Nasheed, plusieurs fois emprisonné lorsqu'il était dans l'opposition, est arrivé au pouvoir en 2008 pour un mandat de cinq ans. Il est le premier président élu démocratiquement dans cet archipel de 1.200 îles de l'océan Indien. Mais son gouvernement est régulièrement accusé de corruption et de mauvaise gestion financière et des manifestations réprimées avaient déjà éclaté au printemps 2011.

ROUMANIE

Le chef des services de renseignement désigné Premier ministre

Le président roumain Traian Basescu a nommé lundi le chef des services de renseignement extérieur, Mihai Razvan Ungureanu, au poste de Premier ministre après la démission du gouvernement de centre-droit d'Emil Boc. "La variante sur laquelle la coalition au pouvoir est tombée d'accord est de nommer Mihai Razvan Ungureanu au poste de Premier ministre désigné", a déclaré le président dans une allocution. "Les réformes vont continuer, la plus-value que j'apporte réside en ma capacité d'être un bon administrateur", a assuré M. Ungureanu aussitôt après sa nomination. Cet historien de formation, âgé de 43 ans, avait été ministre des Affaires étrangères entre 2004 et 2007 avant d'être nommé à la tête du Service d'information extérieure (SIE). M. Ungureanu, qui parle couramment plusieurs langues, dont le français, l'anglais et l'allemand, est toujours professeur d'histoire à l'Université de Bucarest. Il dispose maintenant de dix jours pour former son équipe et obtenir l'aval du Parlement. La coalition est formée du Parti démocrate libéral (PDL), du parti de la minorité hongroise (UDMR) et de l'Union nationale pour le progrès de la Roumanie (UNPR). L'opposition réclame des élections anticipées.

APS

PALESTINE

Réconciliation entre le Hamas et le Fatah

Le Hamas a finalement donné son accord pour participer à un gouvernement de transition dirigé par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. Cet accord, parrainé par le Qatar, pourrait permettre la tenue d'élections législatives et présidentielle dans les prochains mois. Il a été obtenu après des réunions à Doha entre Mahmoud Abbas et le chef politique du Hamas, Khaled Mechaal, qui a déplacé son bureau depuis la Syrie où sa sécurité n'était plus assurée, rapporte le site Slate.fr.

La réconciliation entre les deux mouvements palestiniens rivaux semble en cours. L'accord, signé en présence de l'émir du Qatar, Sheikh Hamad ben Khalifa Al-Thani, prévoit la formation d'un gouvernement d'union nationale constitué uniquement de technocrates indépendants chargés de «préparer la tenue d'élections et de superviser la reconstruction de Gaza». La composition du gouvernement Abbas, qui inclura le Hamas et le Jihad islamique, sera annoncée le 18 février au Caire à l'occasion d'une réunion



de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine), à laquelle participeront tous les mouvements palestiniens, y compris le Hamas et le Jihad islamique, selon les informations fournies par le vice-Premier ministre Azzam Al-Ahmad. Ainsi, après avoir éliminé de la scène politique son responsable des services de sécurité, Mohammed Dahlan, ancien homme fort de Gaza, le président de l'Autorité a décidé de sacrifier cette fois sur l'autel de la réconciliation l'économiste et Premier ministre Salem Fayyad qui avait obtenu des résultats exceptionnels en Cisjordanie et qui avait les faveurs des occidentaux. Sheikh Al-Thani a aussi obtenu des

concessions du Hamas. Il avait déjà forcé la main du mouvement islamiste lors de la négociation sur la libération du soldat Gilad Shalit. Preuve du poids du Qatar aujourd'hui et de sa crédibilité, il avait obtenu d'Israël, en échange de sa médiation, le droit d'investir à Gaza et de participer à sa reconstruction. Le Qatar a trouvé ainsi l'occasion de s'introduire dans la région et de damer le pion à l'Arabie saoudite et plus encore à l'Égypte. Dernière illustration du rôle clé du Qatar, quinze prisonniers palestiniens, libérés mais bannis par Israël en vertu de l'échange, ont été autorisés à s'installer à Doha.

R. I.

EGYPTE

La date des dépôts de candidatures pour la présidentielle fixée au 10 mars

La date des dépôts de candidatures pour la présidentielle en Égypte a été fixée au 10 mars prochain, a annoncé la Haute commission judiciaire électorale égyptienne.

Cette annonce a été faite par la télévision officielle égyptienne au terme d'une réunion tenue lundi par le président du Conseil militaire, le maréchal Hussein Tantaoui, avec le président de la Cour suprême constitutionnelle ainsi que le président de la haute commission de l'élection présidentielle et ses membres pour discuter des mesures juridiques liées aux candi-

datures pour la présidentielle. Par ailleurs, le conseil militaire a tenu une réunion pour débattre des derniers développements de la situation qui prévaut dans le pays. Dans un communiqué rendu public au terme de la réunion, le conseil a assuré "la mise en œuvre de la feuille de route annoncée et la remise du pouvoir à une autorité civile élue de manière démocratique et intègre". Les forces armées continueront à assister les éléments de la police pour assurer stabilité et sécurité aux citoyens, a-t-il souligné. En outre, des dirigeants de mouvements révolutionnaires ainsi que

des personnalités culturelles et politiques égyptiennes ont rencontré lundi une délégation parlementaire au Conseil du peuple égyptien pour faire accélérer le transfert du pouvoir à une autorité civile. Ces développements interviennent au moment où des forces politiques, des mouvements de jeunes et des syndicats ont appelé à une "désobéissance civile" à partir du 11 février en cours et jusqu'à ce que le Conseil militaire remette le pouvoir à une administration civile et que les individus impliqués dans les événements de Port Saïd soient jugés pour violence. Par ailleurs, un manifestant a trouvé la mort au Caire portant le nombre de tués à 13 personnes depuis le déclenchement des affrontements dans la capitale égyptienne et d'autres gouvernorats.

Le nombre de blessés dans les affrontements de dimanche et lundi a atteint 75 blessés ayant été transportés vers les hôpitaux, ont annoncé des sources du ministère de la Santé. Des affrontements violents ont éclaté lundi dans la rue Mohamed-Mahmoud (Caire) entre des milliers de manifestants et les forces de sécurité.

Un calme précaire prévaut dans cette rue où une forte présence des forces de sécurité est constatée pour parer à d'éventuels affrontements avec des manifestants encore sur place.

APS

LE MONDE ENTIER ASSISTE AU BOMBARDEMENT AVEUGLE DE CIVILS

La tragédie syrienne

La répression féroce se fait dans l'indifférence totale. Les morts de civils en Syrie se comptent par centaines quotidiennement. Lundi, la ville de Homs l'un des principaux foyers de la contestation a été le théâtre de bombardement où 95 civils ont trouvé la mort.

PAR SORAYA HAKIM

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fermé respectivement leur ambassade, Pékin et Moscou couvrent les atrocités commises par le régime de Bachir Al Assad. L'Iran et l'alliance bolivarienne applaudissent le veto sino-russe et les sanctions ordonnées par l'UE n'ont pas eu l'effet escompté. L'opposition exhorte la communauté internationale à agir rapidement pour empêcher un nouveau massacre. L'ambassadeur américain ainsi



que tous les fonctionnaires sont partis. C'est désormais la Pologne qui représentera les intérêts de Washington à Damas, a précisé le ministre polonais des Affaires étrangères à Varsovie. Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, était attendu à Damas hier, réussira-t-il à faire entendre au régime de Bachar al-Assad qu'il est temps de penser à une solution négociée pour que les Syriens puissent tourner la page d'une tragédie ? S. H.

Moscou, l'allié de Assad

Malgré les pressions de la communauté internationale, la Russie reste un allié indéfectible du régime de Damas. La pression étrangère -occidentale dimanche, arabe aujourd'hui- qui s'intensifie autour de la Syrie ne fera pas changer d'un iota la position de la Russie, alliée indéfectible de Damas. Moscou avait condamné auparavant la décision de la Ligue arabe de suspendre la mission de ses observateurs après la sanglante répression qui s'est poursuivie ces derniers jours contre les opposants au régime syrien. Elle a à nouveau bloqué à l'Onu tout projet de résolution visant à demander le départ de Bachar el-Assad.

«Nous sommes surpris de constater qu'après la décision de prolonger d'un mois la mission des observateurs certains pays, en particulier les pays du golfe Persique, ont rappelé leurs observateurs», avait déclaré le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, qui voyait dans cette mission un moyen de poursuivre le «dialogue» avec Damas et de préserver le statu quo. Plus tôt, le ministre des Affaires étrangères avait dénoncé les «groupes armés extrémistes» qui veulent «provoquer une catastrophe humanitaire dans le pays, en vue de permettre une ingérence étrangère dans le conflit».

Enjeux intérieurs

En deux mots est ainsi rappelée la ligne de force constante de la diplomatie russe: Moscou ne tolère aucune «ingérence» extérieure dans les affaires d'un pays souverain. Il y a près d'un an, le président Dmitri Medvedev avait de facto dérogé à cette règle en n'opposant pas son veto à l'intervention militaire occidentale en Libye. Le Kremlin s'en était ensuite mordu les doigts. Désormais, Moscou en revient à ses fondamentaux, d'autant que le régime de Bachar el-Assad reste l'atout maître de la Russie au Proche-Orient. Moscou possède une base militaire à Tartous, sur la Méditerranée, a vendu à la Syrie l'équivalent de 529 millions d'euros de contrats d'armements en 2010 et, tout récemment, a livré au régime d'Assad 36 avions de combat Yak 130. «La Syrie est notre dernier allié au Proche-Orient. Si nous le trahissons, notre image dans la région sera en dessous de tout», analyse Boris Dolgov, expert à l'Institut de l'Orient. Moscou est d'autant plus crispée sur ses positions que Vladimir

Poutine fait face, deux mois avant les élections présidentielles, à un mouvement d'opposition interne inédit. En critiquant les pays arabes qui ont décidé de rappeler leurs observateurs déployés en Syrie, le Kremlin vise les Occidentaux qui, selon les autorités, n'ont pas suffisamment soutenu cette mission de médiation, préférant, dans une résolution qui sera débattue à New York, se débarrasser d'Assad. Ces mêmes Occidentaux - Etats-Unis en tête - sont aujourd'hui accusés par certains responsables politiques russes de fomenter une «révolution» dans le pays en finançant les mouvements d'opposition.

L'Iran allié aussi du régime de Bachar Al Assad a réagi favorablement au veto sino-russe au conseil de sécurité de l'Onu sur le projet de résolution condamnant les violences en Syrie, estimant que ce rejet était «juste», a rapporté l'agence officielle Irna.

«En opposant leur veto aux propositions de sanctions, la Chine et la Russie ont fait quelque chose de juste et conforme à un bon comportement international», a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Salehi, cité par l'agence.

«Le Conseil de sécurité est devenu un outil de l'Occident pour ses actions d'intimidation et ses charges en solitaire contre d'autres nations, et cette fois-ci la Russie et la Chine s'y sont opposées», a ajouté M. Salehi. Selon M. Salehi, le Conseil de sécurité voulait avec «ses sanctions s'engager sur la voie qui lui permet de décider du sort d'un chef d'Etat», soulignant que les fonctions de ce conseil ne prévoient pas «d'interférer dans les affaires intérieures des autres pays». La Chine et la Russie ont opposé leur veto samedi dernier à un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'Onu condamnant la répression en Syrie, s'attirant de vives critiques de l'Occident.

Les violences dans ce pays ont fait au moins 6.000 morts selon des militants. Un veto russe et chinois avait bloqué une précédente résolution à l'Onu en octobre 2011. Cette fois-ci, les 13 autres membres du Conseil ont voté en faveur du texte, qui condamnait les «violations flagrantes» des droits de l'Homme par le régime syrien et appelait à une transition démocratique suivant le plan adopté par la Ligue arabe le 22 janvier.

R. I./Le Figaro/Agence

La Syrie et la Russie auraient-elles piégé la Ligue arabe ?

La mission des observateurs arabes envoyés en Syrie a tourné à l'échec. Les ministres arabes ont plié bagage. Mais, selon un diplomate en poste dans la capitale syrienne «Les observateurs ont dû recevoir un message clair de Damas que s'ils embaïtaient trop le régime, ils n'auraient pas droit à une deuxième visite » Or la Ligue joue une partie de sa



crédibilité dans cette affaire. « C'est la première fois qu'elle intervient ainsi Comment en est-on arrivé là ? En fait, la Ligue arabe s'est fait piéger par la Syrie et son allié russe, quand elle a signé le lundi 19 décembre le protocole d'accord sur l'envoi d'observateurs dans un pays secoué par une révolte populaire, réprimée par les forces de sécurité de Bashar el-Assad (5 000 morts selon l'Onu. Quelques jours auparavant, le mercredi 14 janvier le Qatar, qui dirige le comité ministériel de la Ligue, constatant le refus de Damas de parapher le texte, avait décidé de reporter le dossier au Conseil de sécurité de l'Onu à New York. Mais le lendemain, premier contre temps : l'Irak annonce qu'elle va prendre une initiative et engage des pourparlers avec Damas. «On n'a jamais su ce qu'il y avait derrière cette initiative», reconnaît le diplomate. De toute façon, la violence qui a repris à Bagdad plombe le projet irakien. Second coup de théâtre : la Russie, qui préside jusqu'à fin décembre le Conseil de sécurité, présente à la surprise générale un projet de résolution sur la Syrie. Ce projet a tué la tentative du Qatar et de la Ligue de passer par l'étape onusienne. Dans la foulée, Moscou convoque le vice-président syrien Farouk al-Shara, et met la pression sur Bashar el-Assad, lui demandant de se montrer coopératif avec les observateurs. Damas obtempère tout en sachant, comme Moscou, que la Ligue arabe n'a pas les moyens d'agir dans l'urgence. Le piège se referme.

Le pouvoir syrien reste fidèle à sa stratégie, qui consiste à gagner du temps. D'autres observateurs sont arrivés dans le courant du mois de janvier. Leur mission se prolongera pendant quelques semaines. Ensuite, leur rapport dénoncera l'obstruction de Damas. Lequel consentira alors à

desserrer l'étau, admettant une autre équipe d'observateurs sur le terrain. «Ce qui devrait nous amener vers le mois de mars», anticipe le diplomate. Or le 1er avril, l'Irak va succéder au Qatar pour diriger les débats de la Ligue arabe. Bagdad étant beaucoup plus compréhensif à l'égard d'Assad, la pression devrait alors se relâcher sur la Syrie. «On sera à trois semaines du premier tour de la présidentielle en France, note le diplomate, et on entrera de plain pied dans la campagne américaine». En Occident, les préoccupations devraient avoir changé de nature. C'est du moins ce qu'espère la Syrie.

L'Iran allié aussi du régime de Bachar Al Assad a réagi favorablement au veto sino-russe au conseil de sécurité de l'Onu sur le projet de résolution condamnant les violences en Syrie, estimant que ce rejet était juste, a rapporté l'agence officielle Irna. «En opposant leur veto aux propositions de sanctions, la Chine et la Russie ont fait quelque chose de juste et conforme à un bon comportement international», a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Salehi, cité par l'agence. «Le Conseil de sécurité est devenu un outil de l'Occident pour ses actions d'intimidation et ses charges en solitaire contre d'autres nations, et cette fois-ci la Russie et la Chine s'y sont opposées», a ajouté M. Salehi.

Selon M. Salehi, le Conseil de sécurité voulait avec «ses sanctions s'engager sur la voie qui lui permet de décider du sort d'un chef d'Etat», soulignant que les fonctions de ce conseil ne prévoient pas «d'interférer dans les affaires intérieures des autres pays».

Les violences dans ce pays ont fait au moins 6.000 morts selon des militants. Un veto russe et chinois avait bloqué une précédente résolution à l'Onu en octobre 2011. Cette fois-ci, les 13 autres membres du Conseil ont voté en faveur du texte, qui condamnait les «violations flagrantes» des droits de l'Homme par le régime syrien et appelait à une transition démocratique suivant le plan adopté par la Ligue arabe le 22 janvier

R. I./ Le Figaro

NOTE DE LECTURE AUTOUR DE L'OUVRAGE DE MAHMOUD AROUA

De la médecine arabe à la médecine moderne

Le livre du Docteur Aroua vaut le détour de par les riches enseignements que ce spécialiste en anesthésie donne. C'est une agréable rétrospective bien que le sujet en soit la douleur. Il est préfacé par le Professeur Saïd Chibane*, qui a mis en exergue le travail accompli de l'auteur à travers ses recherches et qui a permis un ouvrage bien documenté.

PAR OURIDA AIT ALI

L'auteur retrace le souci qu'a toujours eu l'homme de soulager sa douleur et celle de son prochain, de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Pour ce faire, Mahmoud Aroua s'appesantira sur la civilisation musulmane en tant que lien des origines gréco-romaines voire chinoises avec la civilisation actuelle dans la pratique médicale, en l'occurrence le traitement de la douleur. Ce passage de témoin est étudié avec maestria, permettant aux lecteurs une compréhension aisée d'un thème ardu. Le praticien introduit son ouvrage par une approche chronologique des médecins de l'islam.

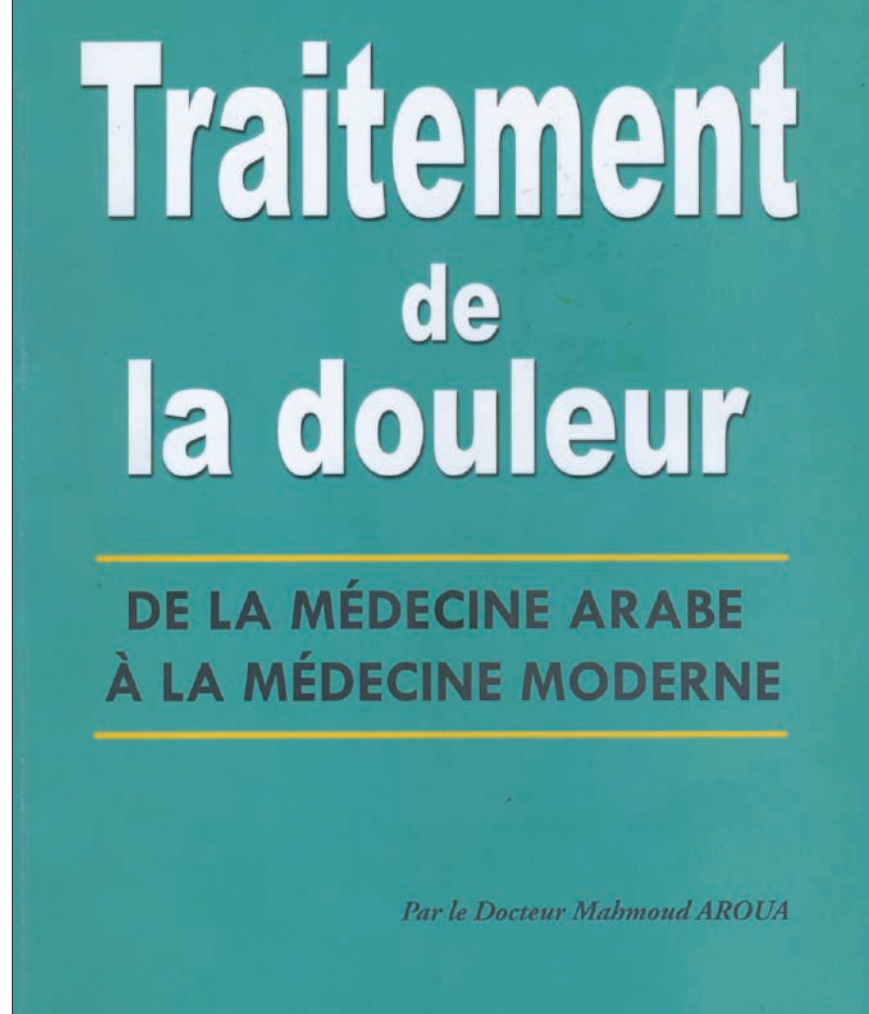
La première période, qui s'étend du VIIe siècle au Xe siècle, c'est l'apprentissage et le recueil des œuvres antérieures.

La 2e période du XIe au XIIe siècle c'est l'apogée de la médecine arabo-musulmane avec les grands noms que sont Ibn Sina (Avicenne) et Ibn Rochde (Averroès) ; c'est-à-dire de la Perse à l'Andalousie.

Le 3e temps qui va jusqu'au XVIIIe siècle, c'est l'époque à laquelle appartient, notamment, le célèbre médecin berbère Ibn Hamadouche El-Jazairi.

A cette chronologie correspondent les recherches et les pratiques médicales de lutte contre la douleur, notamment.

Ainsi, dans le chapitre 1er du livre de Mahmoud Aroua, la douleur est présentée sous un angle anatomo-physiologique et ce, à travers les écrits d'El



Ghazi, Ibn Sina et Ibn Rochd par lesquels on essaye de comprendre le phénomène de la douleur. Le chapitre 2 est consacré au traitement de la douleur. Ainsi, par exemple, El Ghazi donne les conduites à suivre pour soulager les céphalées ; Ibn Sina propose des remèdes pour des accouchements dystoci-

ques et notre compatriote Ibn Hamadouche au XVIIIe siècle décrit, entre autres, les remèdes importés du Nouveau Monde tels que les bienfaits du quinquina pour calmer les fièvres provoquées par le paludisme. La conclusion de l'ouvrage est un prodomo pour la relance de la recherche en

pays musulmans par une mise à jour d'abord pour retrouver un âge d'or ensuite.

Enfin, l'ouvrage vaut également par ses annexes bibliographiques fort passionnantes ainsi que son lexique arabe-français des termes médicaux. Merveilleux ouvrage à découvrir et à lire absolument.

Nous ne pouvons résister à l'envie, quant à nous, de terminer ces quelques commentaires par les célèbres vers d'Alfred de Musset :

«L'homme est un apprenti la douleur est son maître,

Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert

C'est une dure loi mais une loi Suprême

Vieille comme le monde et la fatalité,

Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême

Et qu'à ce triste prix tout être acheté...»

La nuit d'octobre

Et cet autre poème de Baudelaire tout aussi magnifique :

«Soit sage ô ma douleur, et Tient toi plus tranquille

Tu réclamais le soir, il descend le voici

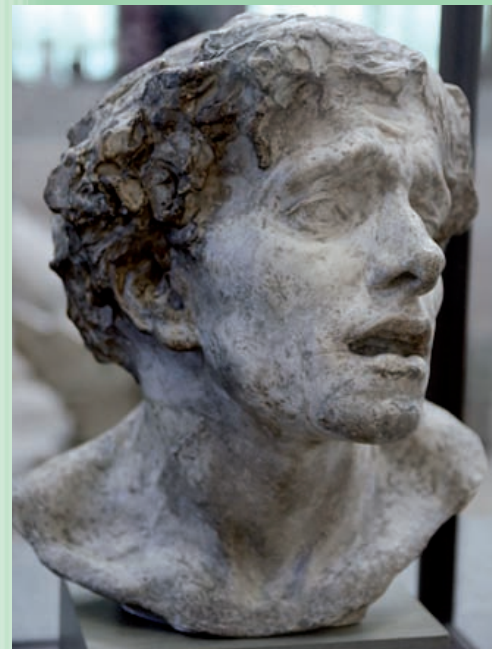
Une atmosphère obscure enveloppe la ville

Aux uns portant la paix aux autres le souci...»

Les Fleurs du Mal. (1857) O. A. A.

Professeur *Saïd Chibane, Professeur d'ophtalmologie, ancien chef de service au CHU Mustapha Pacha d'Alger. Membre fondateur et premier Président de la Société algérienne d'histoire de la médecine.

«Mais la douleur est un parfait malheur, le pire des maux, excessive, elle vient à bout de toute patience...» Milton, le «Paradis perdu», livre 6



La douleur remonte à la nuit des temps. Toutes les civilisations au cours des siècles témoignent de sa présence et elle a fondamentalement influencé l'histoire des Hommes et de l'humanité. De l'Antiquité au XXe siècle, de l'Europe à l'Afrique et celles que soient les religions ou doctrines, la douleur a inspiré les comportements et les opinions les plus variés.

A des degrés divers, de nombreux philosophes, théologiens et écrivains ont sublimé celle-ci en lui accordant une certaine valeur rédemptrice ou ont exalté sa grandeur et son acceptation. Pour le christianisme, "tu enfanteras dans la douleur". Pour le stoïcisme : "Douleur, tu n'es pas un mal". Cependant, la médecine recherche depuis toujours les moyens de la combattre, car la douleur est une force qui affaiblit voire anéantit la personne. Elle a, par ailleurs, des conséquences émotionnelles, physiques, sociologiques et économiques. Les progrès effectués par la science permettent maintenant de mieux comprendre ses mécanismes. La douleur est depuis vingt ans beaucoup mieux traitée et prise en compte, mais il apparaît malgré tout que sa prise en charge reste parfois largement insuffisante, en France comme ailleurs. Au sein de l'hôpital, préserver les personnes soignées de leur douleur est aujourd'hui l'affaire de tous, avec l'aide si besoin est d'une structure référente. C'est pour cette raison qu'un groupe pluridisciplinaire s'est constitué au sein du Centre hospitalier de Valenciennes, depuis mars 1996.

Qu'est-ce que la douleur ?

La définition de l'Association internationale de l'étude de la douleur (1979) illustre bien le caractère pluridimensionnel de la notion de douleur :

"La douleur est une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable, associée à un dommage tissulaire présent ou potentiel, ou décrite en terme d'un tel dommage."

C'est toujours une expérience subjective, colorée par les apprentissages antérieurs et les motivations actuelles. Une douleur psychogène, sans lésion objective, est aussi légitime qu'une douleur physique

Docteur Albert Vérier, Patrick Coupe

DOCTEUR MAHMOUD AROUA* AU MIDI LIBRE

«Au-delà de 6 mois, la douleur devient une maladie en elle-même»

Le Docteur Aroua s'est penché sur le problème de la douleur. Dans cet interview, il nous explique clairement que la douleur aiguë peut se traiter avec des antalgiques mais lorsque elle va au-delà de 6 mois, elle devient chronique et une maladie en elle-même. Celle-ci est parfois difficile à cerner et il faut une médecine multifactorielle pour la soulager.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Vous avez écrit un ouvrage sur la douleur, pouvez-vous nous définir ce qu'est la douleur ?

La douleur est un signe d'alarme qui indique que nous souffrons d'un mal quelconque. Sans la douleur, on ne peut pas savoir qu'il y a quelque chose qui ne va pas bien dans notre organisme.

C'est l'un des premiers symptômes d'une maladie sous-jacente. Elle peut provenir d'une affection d'un organe.

Cette douleur on l'appelle douleur aiguë et on peut la traiter rapidement et simplement avec des médicaments antalgiques ; mais voilà ce qu'il faut retenir : il y a deux sortes de douleurs : la douleur aiguë et la douleur chronique ; cette dernière est difficile à traiter et peut-être handicapante à terme.

Comment expliquez-vous la douleur chronique ?

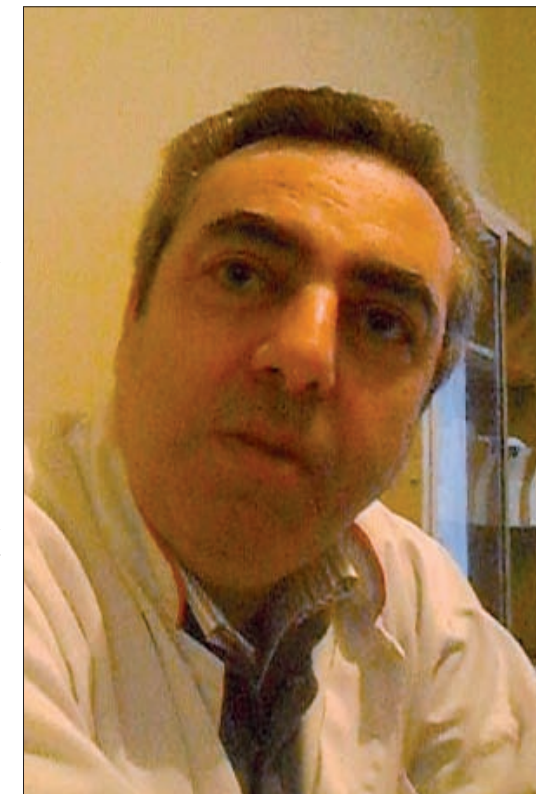
On parle de douleur chronique lorsque celle-ci persiste au-delà de 6 mois et parfois on ne connaît pas son origine, et cela évidemment va se répercuter sur le psychisme. A ce moment-là, cette douleur devient une maladie et non un symptôme. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a justement tiré la sonnette d'alarme car la douleur chronique n'est pas prise en charge comme elle se doit bien que nous soyons au XXIe siècle et malgré tous les moyens dont la science dispose. Il y a lieu de noter, en outre, qu'à ce jour, nous n'arrivons pas à établir une définition exacte de la douleur chronique. En effet, il y a tellement de facteurs qui interviennent dans cette douleur qu'on peut juste avoir une idée approximative. Concernant donc son traitement, plusieurs éléments sont à prendre en considération.

Est-ce qu'on arrive à la guérir ou du mois à l'atténuer même dans le cas où la médecine ne l'a toujours pas définie ?

Difficilement. Depuis les années 70-80, on a créé dans le monde plusieurs centres pluridisciplinaires du traitement de la douleur. A Alger, il y a le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) où l'on traite toutes les douleurs, en général.

Pourquoi appelle-t-on ces centres «multidisciplinaires» ?

Parce qu'il faut un ensemble de médecins pour la prise en charge de la douleur, psychologues, anesthésistes, médecins généralistes, internistes, chirurgiens, oncologues... Comme nous l'avons dit précédemment, la douleur chronique peut avoir des raisons multifactorielles. Dans la douleur chronique, tous les organes interviennent, il y a aussi la mémoire, les souvenirs... Par exemple, si dans votre jeunesse vous avez arraché une dent et vous avez particulièrement souffert, la mémoire enregistre indélébilement cette douleur. Les enfants qui ont été piqués douloureusement n'oublient jamais ce traumatisme et c'est cela qui rend la douleur difficile à guérir.



Dans votre ouvrage, comment avez-vous présenté le traitement de la douleur ?

Dans cet ouvrage, j'ai tenté de démontrer historiquement ce que la médecine arabe a apporté dans le traitement et la prise en charge de la douleur. Lorsqu'on pense qu'au premier millénaire la médecine n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui néanmoins la douleur était déjà prise en charge.

Dans la première partie de mon livre, j'ai parlé de la médecine gréco-romaine. Ensuite, j'ai essayé de démontrer l'originalité de la médecine arabe par rapport à ce qui se faisait antérieurement et ce qu'elle a apporté de nouveau. Au Moyen Age et ce, jusqu'au XVIIIe siècle, les gens ne voulaient pas traiter la douleur car il la considérait comme étant un signe fatal.

Avant la découverte des anesthésiants, lorsqu'on opérait un malade on lui administrait de l'alcool, ou on lui mettait un morceau de plomb à tenir entre les dents, ou bien on l'attachait puis on l'opérait. Ce n'est qu'après la découverte des médicaments anesthésiques qu'on a pu maîtriser cette douleur. Mais dans la médecine arabe, il y a eu justement une période où les gens traitaient cette douleur avec des herbes telle que l'opium

Afin de soulager les patients, ils traitaient aussi sur le plan psychique. Dans les grands hôpitaux arabes, on traitait les maladies psychiatriques avec humanisme et pour cela il y avait des services de relaxation, de musique. Et actuellement, depuis une trentaine d'années, on revient à cette méthode. C'est-à-dire on associe ces séances de relaxation à des médicaments.

Dans le dernier chapitre de votre ouvrage, vous vous interrogez de ce qui reste de cette médecine ancienne et de ce qu'elle peut apporter à la médecine moderne ; qu'elle en est la conclusion ?

Il y a toute une panoplie de médicaments. Mais ce qu'il faut surtout retenir de cette médecine ancienne, c'est cet humanisme qu'elle a surtout apporté. De nos jours, avec toute la technicité, on ne sait plus où donner de la tête. Ce n'est plus comme avant où c'était le médecin de famille qui s'occupait du patient. Maintenant ce sont plusieurs médecins qui doivent s'occuper du malade, donc la relation humaine individualisée se perd. En outre, j'estime qu'il serait intéressant de reprendre et de réétudier certains médicaments à base de produits naturels qui ont donné leurs preuves et qui peuvent être associés à la médecine moderne. Cela a pour but de diminuer un peu de la toxicité et des effets secondaires de la chimiothérapie. On peut citer par exemple le Pakistan et l'Inde qui ont fait des efforts remarquables dans ce sens.

Qu'en est-il chez nous du traitement de la douleur, au CPMC, par exemple ?

Chez nous, ce n'est pas toujours évident de traiter la douleur vu le manque de structures. Vous avez sans doute suivi le problème de la rupture des stocks de médicaments, du surmorbidity de patients, de l'insuffisance des infrastructures ; ces problèmes fondamentaux n'étant pas résolus, la bonne prise en charge de la douleur passe au second plan.

La douleur peut-elle être également d'origine psychique ?

Oui bien sûr qu'elle peut avoir une origine psychique, je vais vous citer l'exemple de ce qu'on appelle un «membre fantôme». Il y a des patients qui ont été amputé d'un membre comme les diabétiques par exemple et le patient continue à avoir mal.

Comment expliquez-vous qu'une personne peut encore ressentir de la douleur même après l'ablation de l'un de ses membres qui est justement la source de sa douleur ?

Oui, car une connexion entre le physique et le moral existe. La douleur est enregistrée dans le cerveau et le malade continue à la ressentir pendant des années même si elle n'est pas «vraie». Et c'est pour cela que je vous dis que la douleur est très difficile à cerner.

Y a-t-il une association civile qui s'occupe de recherche dans le domaine de la douleur ?

Il y a la Société algérienne de l'évaluation et du traitement de la douleur dont le Professeur Brahim Griène est président. Cette association organise souvent des congrès avec les associations internationales qui activent justement dans le traitement de la douleur.

O. A. A.

* Docteur Mahmoud Aroua, médecin anesthésiste-réanimateur

Auteur de plusieurs ouvrages :
- Le traitement de la douleur, de la médecine arabe à la médecine moderne aux Editions Berti (2012)
- Fenêtre sur rêves (poèmes) 1998
- Comme un boomerang (nouvelles) édition Alpha 2009
- L'enfant qui ne pleure jamais (récit) édition Razhari Rbter (2011)

Histoire de la douleur par Roselyne Rey

La douleur relève-t-elle du normal ou du pathologique ? Est-elle une sensation ou une émotion ? Elle demeure pour l'homme une énigme.

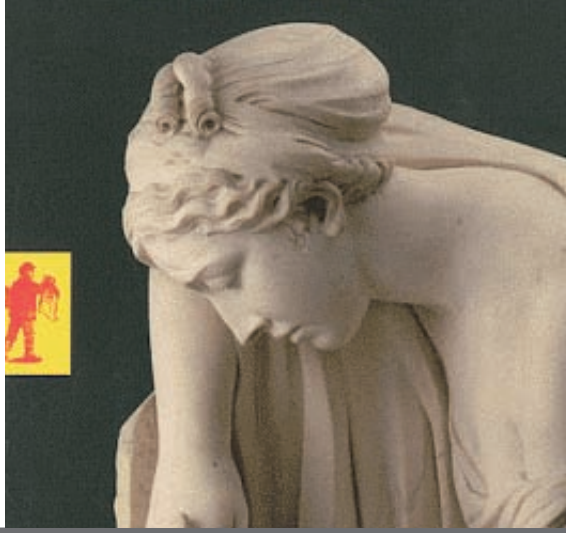
Sourde ou brutale, elle bouleverse l'individu qui la subit dans sa chair et son esprit. Il la ressent comme incompréhensible et incommunicable, irrédiciblement singulière. Pourtant, cette expérience partagée par tous revêt aussi une dimension sociale et culturelle. Mal absolu à fuir à tout prix pour la plupart, signal d'alarme utile pour certains, source de valeur morale et de connaissance de soi pour d'autres, la douleur a fait l'objet, au cours des siècles, d'approches multiples et contradictoires : discours sur l'âme et le sacré, discours de la médecine sur le corps, bien que cette séparation n'ait pas toujours eu la signification qu'elle possède aujourd'hui. C'est l'évolution des savoirs et des pratiques en Occident que Roselyne Rey retrace dans ce livre original.

De l'Antiquité grecque au XXe siècle, elle confronte pour chaque période les représentations culturelles de la douleur ; les théories médicales élaborées pour en élucider les mécanismes et les thérapeutiques mises en œuvre pour soulager le patient. Cette mise en perspective, d'une grande précision historique et d'une remarquable érudition, fait ressortir l'extraordinaire transformation du rapport des hommes à la douleur, les progrès accomplis dans sa compréhension et, de manière inégale, dans son traitement.

Elle analyse aussi les résistances à ces transformations et cerne les zones d'ombre qui subsistent aujourd'hui. Par son approche pluridisciplinaire, cette Histoire de la douleur s'adresse autant aux historiens et aux médecins qu'au grand public cultivé.

Paru le 1er novembre 1993
Editeur La Découverte
Collection Histoire des sciences

Roselyne Rey
Histoire de la douleur



ZOOM SUR BRAHIM TSAKI

Histoire d'une rencontre projeté à Oran

Le film *Histoire d'une rencontre* de Brahim Tsaki, a été projeté lundi à la cinémathèque d'Oran dans le cadre de la deuxième journée du cycle dédié à ce cinéaste qui compte parmi ceux qui ont apporté leurs lettres de noblesse au 7ème Art algérien.

"Histoire d'une rencontre" (hikayat liqaa) dont la réalisation remonte à 1983, fut récompensé du Grand Prix Etalon de Yennenga au 9e Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco, Burkina Faso, 1985) qui constitue la plus prestigieuse récompense de cette manifestation culturelle internationale. Brahim Tsaki est dans ce contexte le premier réalisateur algérien à avoir remporté ce Grand Prix du Fespaco qui distingue notamment les auteurs rendant mieux compte de l'identité culturelle Africaine. Salué par les critiques comme une belle expression métaphorique sur les rapports Nord-Sud, "Histoire d'une rencontre" prend son prétexte dans la sympathie nouée par deux sourds-muets, une fille d'un ingénieur américain et un garçon du pays où ils font connaissance près d'une base d'exploitation pétrolière située quelque part dans le tiers-monde. Le film s'attache aux sentiments qui rapprochent ces deux personnages et à l'émouvante relation qui se développera en dépit de leurs conditions de vie diamétralement opposées, elle vivant dans le confort et lui dans un modeste milieu social.

Les deux rôles sont interprétés par Carine Mattys et Boumediene Belasri, sourd-muet dans la vie réelle et acteur fétiche de Brahim Tsaki pour avoir également joué le rôle principal dans son premier long-métrage *Les Enfants du vent* (1980) et sa dernière création *Ayrouwen* en 2007. *Histoire d'une rencontre* qui a été produit par l'ex-Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique (ONCIC) vaut également par la qualité du scénario signé Yamina Kessar, la touche artistique du musicien Safy Boutella et des autres membres de l'équipe technique.

Aux yeux des cinéphiles, cette oeuvre s'inscrit indubitablement dans la lignée des premières oeuvres de Brahim Tsaki, à l'image de son premier court-métrage *Gare de triage* et *Les enfants du vent* projetés dimanche à l'ouverture de cette rétrospective. Dans le cadre du cycle consacré à ce cinéaste jusqu'à jeudi prochain, le public de la cinémathèque d'Oran aura l'occasion de revoir deux autres créations originales intitulées *Les enfants des néons* (1990) et *Ayrouwen* (Il était une fois) qui a obtenu le grand Prix Issni N'Ourgh du Festival du film amazigh d'Agadir (Maroc, 2009) et le Prix de la meilleure photographie au Festival international du film arabe d'Oran en 2008. Ce cycle intitulé "Zoom sur Brahim Tsaki" constitue la première étape d'un programme dédié aux cinéastes algériens formés en Belgique, organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) en partenariat avec la délégation de Wallonie Bruxelles à Alger.

APS

ITALIE, DIRECTRICE DE L'ACADÉMIE DE DANSE EL KAHINA

Sabah Benziadi, chorégraphe algérienne méconnue dans son pays

La chorégraphe algérienne, Sabah Benziadi, est mondialement connue, notamment dans le monde arabe et en Europe, mais elle reste une superbe inconnue pour ses compatriotes en Algérie.

Rencontrée à Rome, cette artiste a fait savoir à l'APS, qu'elle dirige depuis plusieurs années une académie de danse (El Kahina) à Palerme, en Sicile où elle enseigne différents genres de danses algériennes à des jeunes Italiennes, et monte des spectacles chorégraphiques avec sa troupe qu'elle présente en Italie et dans plusieurs pays arabes à l'occasion de festivals culturels.

"Mes pièces chorégraphiques qui traitent surtout de thèmes écologiques, comme la dernière que j'ai appelé «le palmier clandestin» (2011), je préfère les présenter au public dans des théâtres antiques, en Sicile surtout, où ces édifices sont bien entretenus", confie-t-elle.

Le printemps, dit arabe, en 2011, a inspiré l'artiste algérienne qui a mis au point une chorégraphie traitant des bouleversements dans certains pays du Maghreb et du Moyen-Orient, sous l'angle migratoire vers "Djazirat El Ahlam" (l'île des rêves), une allusion aux flux migratoires sur Lampedusa (Sicile). Née à Alger, Sabah étudie dès son enfance avec sa mère et sa grand mère toutes deux danseuses, donnant sa première représentation à l'âge de onze ans au théâtre national d'Alger, dit-elle. "Je suis arrivée en Europe en 1989, d'abord en Allemagne, à Nuremberg, où j'ai vécu pendant trois ans au cours desquels j'avais enseigné la danse et créé ma troupe Tin Hinan, avant de m'établir à Palerme, à partir de 1992", raconte-t-elle. Sabah Benziadi a été "la première à introduire l'art de la danse orientale en Sicile et a pu, à travers ses fantastiques représentations et la grâce de ses prestations, prouver au monde ses capacités et promouvoir un éventail de différents types de danses réunies sous le terme de danse orientale", écrit d'elle un journal italien. L'artiste enseigne la danse en Italie, mais aussi en Egypte, aux Emirats, au Liban, en Syrie, en Tunisie, au Maroc. Son répertoire inclut, outre la danse algéroise, appelée «Rasksat al Aassima», la danse dite des sept voiles, la danse du bâton, la danse du candelabre, celles des Ouled Naïls, des Touaregs, les danses traditionnelles, danses d'Afrique du Nord, etc. "Sabah connaît le succès dans le monde entier, grâce non seulement aux émotions et sensations que suscitent ses tableaux et sa chorégraphie, mais plus



encore, par la grâce de ses mouvements desquels émanent une certaine magie et un hymne à la vie", explique le journal italien. "J'ai participé à de nombreux festivals internationaux ainsi qu'à des présentations culturelles. Au festival de Babylone en Irak, j'ai obtenu le «Prix du mérite», comme j'ai participé, en tant qu'artiste algérienne, à de nombreux programmes de télévision surtout dans le bassin méditerranéen", dit-elle, regrettant qu'elle n'ait jamais pris part à un festival en Algérie. La chorégraphe a également, créé une association culturelle "Sabah", à travers laquelle, explique-t-elle, "l'arabe est enseigné aux Italiennes" et utilisé pour les cours de danse, notamment aux fillettes en Sicile (où le parler local comporte des mots empruntés à la langue arabe).

"A Sciacca en Agrigente (Sicile) se tient annuellement un festival du cinéma au mois d'août. Ses promoteurs m'ont chargée de sélectionner, pour cette manifestation, des films en provenance des pays arabes, sachant qu'aux six précédents festivals dans cette ville, aucun réalisateur algérien n'était présent", déplore-t-elle, émettant le vœu que lors du prochain festival de littérature prévu en Sicile, des écrivains algériens y soient invités.

La chorégraphe fait savoir que la télévision italienne, RAI, qui l'avait invitée à plusieurs reprises pour exposer son art, a mis à sa disposition une salle à Palerme pour dit-elle, organiser d'éventuelles initiatives culturelles sur l'Algérie, mais faute de sponsors algériens, cette belle opportunité est restée lettre morte.

TLEMCEM, COLLOQUE SUR L'IMAM MOHAMED BEN ABDELKRIM EL MEGHILI

La publication de ses manuscrits, une nécessité

Les participants au colloque international sur l'imam Mohamed Ben Abdelkrim El Meghili ont insisté, lundi, sur la nécessité de publier et de diffuser tous les manuscrits, lettres et fetwas du cheikh "afin de les mettre à la disposition des universitaires et chercheurs pour meilleure exploitation". Les manuscrits, dont le nombre est de 73, selon un spécialiste, l'universitaire Mokaddem Mabrouk, "sont d'une importance capitale puisqu'ils traitent de divers thèmes relatifs au fiqh, à la religion, à la politique et qui font de cet

érudit, un homme aux dimensions multiples et une grande référence en la matière". Les participants ont abordé, lors de la deuxième et dernière journée des travaux du colloque, organisé par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", certains aspects du parcours de l'imam et de sa pensée comme celle ayant trait à la notion de l'État et ses institutions. Les intervenants ont abordé, lors de cette journée, les positions politiques de Cheikh El Meghili en

matière de sécurité d'État qui, selon lui, passe par la mobilisation de tous les moyens disponibles pour faire face à l'ennemi. Un conférencier a mis en avant les grandes capacités de ce visionnaire qui a fait construire, dans la région du Touat, une mosquée, une zaouia puis un atelier de fabrication d'armes et de munitions. D'autres intervenants ont évoqué les positions de ce savant et le combat qu'il a mené contre le pourrissement de la vie socio-économique dans la région du Touat.

APS

ADDICTIONS DIVERSES

Dangereux antidotes contre le stress

*L'addiction au tabac est la dépendance d'installation la plus rapide (quelques semaines).
Chaque cigarette renforce l'addiction au tabac.*

Le mécanisme d'addiction au tabac est la conséquence des mécanismes d'habitude et de pression sociale. Le principal facteur de dépendance est la nicotine du tabac qui est une substance agissant sur le cerveau avec stimulation du système de récompense incitant le fumeur à en consommer davantage. L'effet de la nicotine au niveau de l'organisme se produit rapidement (en moins de 8 secondes) et dure environ 20 à 40 minutes. L'effet de la nicotine est difficilement géré par le sujet et devient indispensable dans la réalisation des activités et obligations quotidiennes : la nicotine est un antidote à l'angoisse et au stress générés par les situations de la vie quotidienne. Elle est source de plaisir, de détente et de stimulation intellectuelle pour le consommateur.

De plus, fumer instaure des gestes habituels qui renforcent la confiance en soi et devient de plus en plus difficilement maîtrisable. Arrêter de fumer, c'est magique. C'est une grande aventure où l'on se découvre chaque jour un peu plus. Alors pour tous ceux qui sont accros, arrêtez car vous avez tout à y gagner !

La dépendance est évaluée selon des étapes précises.

Alcool : installation d'une dépendance

- L'usage simple est une consommation occasionnelle ou régulière et modérée.
- L'usage à risque est susceptible d'entraîner une dépendance.
- L'usage nocif est un stade plus évolué avec consommation répétée.
- L'usage avec dépendance est caractérisé par une perte du contrôle de la consommation et apparition des signes de sevrage en cas de manque.

Effets de l'alcool

- Des modifications du comportement : levée de l'inhibition aussi bien sociale que personnelle (la personne parle beaucoup et ne ressent aucune gêne)
- Une diminution de l'anxiété et de la dépression par son pouvoir calmant,
- Une modification de l'état de conscience pour pouvoir contourner et fuir les réalités : la personne devient de plus en plus étourdie jusqu'à oublier tous ses problèmes, réagit mal et perd la capacité de prendre des décisions.

Mécanisme d'installation de la dépendance et effets

La consommation d'alcool entraîne la fabrication de Tetra Hydro Papavéroline ou THP au niveau de l'organisme qui s'y trouve présent pendant environ trois mois. Tant qu'une certaine quantité de THP circule encore dans le sang, les appels à la consommation d'alcool sont importants.

Une fois enclenchée, l'organisme réclame sans cesse la présence de l'alcool.

Cependant, la consommation d'alcool est facilitée par des facteurs psychologiques, sociaux et cognitifs, entretenant la consommation. Généralement, les sujets à risques sont des personnes présentant des troubles anxieux, qui ont des difficultés à



gérer le stress, des personnes ayant des difficultés de communication avec les autres ou des personnes présentant souvent des états dépressifs.

Sur le plan social, ces personnes à risques sont souvent isolées car ce sentiment de solitude leur est imposé, comme dans certaines situations : des sujets au chômage ou ayant des conflits conjugaux. Dans la dépendance à l'alcool, l'entourage et l'environnement joue un rôle important comme facteur de dépendance. Des traits de personnalité se retrouvent avec fréquence. Il s'agit majoritairement de sujets présentant un manque de confiance en soi et qui se sentent inefficaces et faibles. Ils s'adonnent alors à l'alcool et attendent de ses effets des comportements positifs envers la société.

Addiction au cannabis

Le cannabis se présente sous différentes formes et sous différents noms. Il existe l'herbe (marijuana, ganja, beuh), la résine (haschich, hasch, shit), l'huile (consommée à l'aide d'une pipe) ou encore en space cake (gâteau à base de beurre de cannabis)

Mécanisme d'installation de la dépendance et effets

La THC joue un rôle important dans la régulation des émotions en stimulant le système de récompense du cerveau et peut persister dans l'organisme pendant environ 24 heures après la consommation de Cannabis. Les effets du Cannabis apparaissent environ 1 heure après l'ingestion et peuvent donc persister au-delà de 24 heures jusqu'à l'élimination totale de THC.

Les effets du cannabis sont surtout d'ordre neuropsychiatrique et sont variables en fonction de la dose consommée mais généralement, il entraîne des troubles psychiatriques comme une euphorie, une sensation de détente et de bien-être, des rires, des hallucinations, des crises d'angoisses ou des confusions...

Actuellement, la consommation de cannabis a dépassé de loin la consommation de tabac chez les jeunes. Et d'après les enquêtes menées, les garçons sont plus

accros que les filles avec un âge de début de consommation à 15 ans en moyenne.

Symptômes

En plus des critères de Goodman, les signes de manifestation de la dépendance au cannabis sont surtout des signes psychiques. Les signes de dépendance physique étant moins marqués.

Les signes les plus rapides à se manifester sont la sensation d'apaisement, de détente et d'euphorie. A un degré plus évolué, des perturbations au niveau de la perception et de la concentration apparaissent (retard des réactions avec diminution des réflexes). Il y a également présence de signes physiques : yeux rouges, augmentation des battements du cœur, bouche sèche, sensation de nausées.

Les effets de la consommation du Cannabis sont multiples. Il peut y avoir une altération de la mémoire ainsi que des troubles intellectuels; une dérégulation de la conscience, de la vigilance et du sommeil (la personne ne réagit pas à une situation, elle devient calme et somnolente) et des modifications comportementales (baisse de l'attention et de la concentration avec modification de la motricité et de la coordination).

Addiction à la cocaïne...

La cocaïne se présente sous deux formes : le chlorhydrate de cocaïne (poudre) et le crack (cristaux). La dépendance se traduit par une consommation régulière supérieure à 12 mois.

Elle se présente sous la forme d'une poudre blanche peu soluble dans l'eau, de saveur amère.

Elle se consomme de différentes façons : intra-nasale, fumée ou intra-veineuse.

...au crack...

Il est obtenu par la transformation de la cocaïne mélangée avec du bicarbonate de soude.

Il se présente sous forme de cristaux et est le plus souvent fumé dans une pipe.

Les manifestations cliniques de la prise de cocaïne

Le cycle addictif est le suivant :

- Euphorie
- Syndrome de sevrage
- Prise de risques
- Envie de consommer
- Recherche de produit

Le syndrome de sevrage se caractérise par les manifestations suivantes :

- Asthénie
- Trouble du sommeil,
- Faim marquée ou perte marquée d'appétit,
- Irritabilité,
- Troubles du comportement,
- Humeur triste,
- Perte d'appétit,
- Sécheresse buccale,
- Modification du rythme cardiaque et de la tension artérielle,
- Diminution de la libido.

Les manifestations psychiatriques : attaque de panique, épisode dépressif majeur, troubles cognitifs...

Les complications somatiques : infections nasosinusiennes, complications cardio-vasculaires, infection par des virus (dont VIH), épilepsie, accident vasculaire cérébral, hallucinations... Dans la période de sevrage, les traitements utilisés sont le N-acétylcystéine et des anxiolytiques non benzodiazépine.

La thérapie la plus fréquente est la thérapie maturationnelle.

Dans la phase de prévention, d'autres traitements médicamenteux sont utilisés en association avec une thérapie comportementale et cognitive.

...à l'héroïne

L'addiction à l'héroïne (et aux autres opiacées) est très forte. La consommation d'héroïne entraîne une importante dépendance physique et psychique, donnant lieu à de nombreuses complications.

Elles peuvent être nombreuses et de différents types : Complications psychiatriques : épisode dépressif, état d'agitation, décompensation d'un trouble psychotique...

Complication somatiques : infection (VIH, hépatite B et C, abcès, septicémie...) pneumopathies, complications gynécologiques...

Overdose : dépression respiratoire, œdème pulmonaire, hypotension, brachycardie, coma...

Complications sociales : précarité, chômage, coupure avec la famille, vol, prostitution...

Traitement

La prise en charge est pluridisciplinaire.

Le traitement symptomatique des manifestations de sevrage comprend des antalgiques, des spasmolytiques, des anti-nauséux, des neuroleptiques, des anxiolytiques non benzodiazépine pour traiter le syndrome adrénérique.



ACCUSÉ

levez-vous !



RECHERCHE DU GAIN FACILE

Une mère au-dessus de tout soupçon (2e partie et fin)

Résumé : Une mère de famille a été arrêtée par la police. Son mari ignore le motif de cette arrestation mais son fils aîné âgé de 14 ans trouve que sa mère avait un comportement bizarre.

PAR KAMEL AZIOUALI

Abdelhamid se chaussa, enfila son manteau et se dirigea vers la sortie. Au moment où il allait ouvrir la porte, il se ravisa puis se tourna vers son fils aîné :

- Que sais-tu d'autre, à part que ta mère recevait beaucoup d'appels téléphoniques et que son téléphone est toujours activé sur le mode silencieux ?

- Je ne sais rien d'autre papa, je te le jure.

- Par exemple, tu n'as jamais regardé sur son téléphone pour essayer de relever les numéros des personnes qui lui téléphonent ? Je ne te pose pas ces questions dans le but de t'inciter à moucharder ta mère. Je veux juste savoir à quoi m'en tenir... Je vais me rendre au poste de police et j'aimerais bien avoir une idée de ce qu'on lui reproche.

- Au sujet des numéros des personnes qui l'appellent, elle les efface... Il n'en subsiste aucune trace.

- Ah ! Elle les efface... Bon, vous restez ici tous les deux, je vais au poste de police...

Abdelhamid parcourut les deux cents mètres qui séparaient son domicile du commissariat de police d'un pas rapide. Il était pressé de savoir quel crime horrible sa femme avait pu commettre pour qu'elle soit menottée au moment de son arrestation ? Quel lien y avait-il entre elle et les deux hommes qui avaient été appréhendés en même temps qu'elle ? Etaient-ils ses amis ? Ses complices ? Ses amants ? Oh ! la ! la ! la ! Dans quelle sordide affaire elle s'était laissée entraîner ? Et dans quel honteux scandale elle allait se précipiter ?

Abdelhamid arriva au poste de police, demanda si sa femme était là et on lui répon-



dit :

- Votre femme est en état d'arrestation. Nous l'avons surprise en flagrant délit...

- En flagrant délit de quoi ?

- Votre femme vend des psychotropes, mon frère ! Elle vend de la drogue !

- Quoi ? mais ce n'est pas possible ! Il doit y avoir une erreur... C'est un coup monté...

- Un coup monté ? Par qui ? De toutes les manières, vous aussi on voulait vous voir...

Vous ne seriez pas son complice, par hasard ? Parce qu'elle nous a dit que les comprimés que nous avons trouvés sur elle vous appartenaient.

Abdelhamid apprit que sa femme utilisait une vieille ordonnance lui appartenant et remontant à plus de dix ans pour acheter des psychotropes qu'elle revendait au prix fort. Il s'affala sur une chaise puis s'évanouit. Quand il eut repris connaissance et qu'il se fut rappelé ce qu'il faisait au poste de police,

il expliqua aux policiers que dix années plus tôt, en raison de problèmes liés à son travail, il avait sombré dans la dépression et un médecin de l'hôpital Aït Idir lui avait prescrit des tranquillisants... mais qui n'avaient rien à voir avec les drogues que sa femme commercialisait. Puis, après un moment de silence, il se mit à ressasser :

- H'ram aâliha ! h'ram aâliha ! Elle a des enfants ! Pourquoi a-t-elle fait cela ?

- On allait justement vous le demander, lui répondit un policier...

- Je n'ai pas de réponse ! lâcha Abdelhamid.. J'ai fait de mon mieux pour qu'elle et nos enfants aient un minimum de confort... Nous ne sommes ni riches ni pauvres... Pourquoi a-t-elle fait cela ?

- Elle a fait cela pour gagner de l'argent très vite et très facilement... Elle n'est ni la première ni la dernière personne à qui l'attrait du gain facile aura joué un vilain tour.

- Vous ne pouvez pas lui pardonner ? Donnez-lui seulement un avertissement, s'il vous plaît ? Elle a des enfants...

- C'est au procureur de lui pardonner. Pour nous, la loi est très claire : vendre de la drogue est un délit très grave. Elle sera incarcérée jusqu'à son jugement...

Le jour même, le domicile d'Abdelhamid fut passé au peigne fin. Les policiers y trouvèrent une grande quantité de comprimés.

Le père de famille se laissa tomber de nouveau sur une chaise mais ne s'évanouit pas cette fois-ci.

Quelques jours plus tard, dès qu'il se fut remis de ses émotions, il entama une procédure de divorce.

Il ne voulait plus rien à voir avec cette femme qui venait de le salir et de salir leurs deux enfants.

Il y a quelques jours, la mère de famille a été jugée au tribunal de Rouiba. Le procureur a requis contre elle dix ans de prison ferme.

Quelle que soit la peine qu'elle purgera, à sa sortie de prison, elle n'aura plus ni foyer, ni mari, ni enfants...

K. A. (fin)

CAMBRIOLAGE

Une transaction à haut risque (2e partie et fin)

Résumé : Ghania devient veuve subitement. Sur conseil de son père, elle décide de vendre les cinq vaches achetées une année plutôt par son défunt mari ainsi que le terrain sur lequel il a construit une étable.

Le vieil homme se gratta la tête et répondit :

- Je ne peux t'en donner que 70 millions de centimes, ma fille... Et c'est bien payé, crois-moi. Les vaches sont maigres et le lot de terrain se trouve dans un endroit difficile d'accès...

- Mais il y a le hangar...

Mais que veux-tu que je fasse d'un hangar à cet endroit-là ?... Crois-moi, ma fille... je t'ai fait une offre intéressante. Personne ne t'en fera de meilleure.

- D'accord... Quand me donneras-tu l'argent ?

- Quand tu veux... mais chez un notaire.

- Très bien...

Le lendemain matin, aux environs de 10h, Ghania se retrouva à bord d'une voiture avec son vieux client et un jeune chauffeur. La voiture s'arrêta devant un immeuble de la ville de Draâ El-Mizan et le jeune chauffeur demanda :

- Je t'attends, père ?

- Non, Ferhat ne m'attends pas... Cela risque de prendre

du temps...

- D'accord ; si tu as besoin de moi, tu n'as qu'à me téléphoner.

Finalemment tout se passa très vite. Les papiers furent signés et Ghania rentra chez elle. Elle cacha l'argent dans un lieu qu'elle estima sûr et vaqua à ses occupations ménagères quotidiennes. Elle décida de s'accorder quelques jours de réflexion avant de se lancer dans la quête d'un local à louer. Il lui faudrait d'abord trouver une bonne activité commerciale à exercer et qui ne soit pas déjà saturée à Draâ El-Mizan.

Vers une heure du matin, Ghania entendit des bruits inhabituels. Elle sortit de sa chambre et elle vit au beau milieu de la maison pas moins de six hommes portant des cagoules.

L'un d'eux s'écria :

- Vite Ferhat ! Empêche-là de crier ! Si elle crie tout est perdu.

L'homme qui se trouvait près d'elle sauta alors sur elle, plaqua une de ses mains contre sa bouche et avec l'autre l'immobilisa. Pendant ce temps, les autres étaient en train de fouiller la maison. A un moment donné, l'un d'eux s'exclama joyeusement :

- Ça y est ! J'ai trouvé ! Allons nous-en ! Mais auparavant, il faut l'attacher et la bâillonner.

Une fois la bande de voleurs partie, la veuve de 36 ans

parvint à se libérer. Elle regarda à l'endroit où elle avait caché les 70 millions de la vente des vaches et du terrain et découvrit qu'ils avaient été pris.

Dès que le soleil se fut levé, elle déposa plainte. Les policiers lui demandèrent d'essayer de se rappeler du moindre détail et elle leur dit qu'à un moment donné un des voleurs avait appelé un de ses complices «Ferhat».

- Ce prénom ne vous dit rien ? lui demanda un des officiers.

Après de longs efforts, elle se rappela que le fils du vieil homme à qui elle avait vendu la vache et le terrain se prénomait Ferhat.

Le jour-même, le fameux Ferhat fut arrêté. Interrogé, il nia tout d'abord son implication dans le cambriolage puis, il finit par craquer et avouer avoir été le principal instigateur de l'expédition nocturne.

Il y a quelques jours, la cour de Tizi Ouzou l'a condamné à deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 20 millions de centimes et du remboursement de l'argent volé à la veuve. Cette dernière s'en tire finalement à bon compte. Et avec une bonne leçon en prime : ne jamais ramener à la maison l'argent d'une transaction !

K. A. (fin)

kamelaziouali@yahoo.fr

LE PRÉSIDENT DE LA FIFA EN A FAIT L'ANNONCE

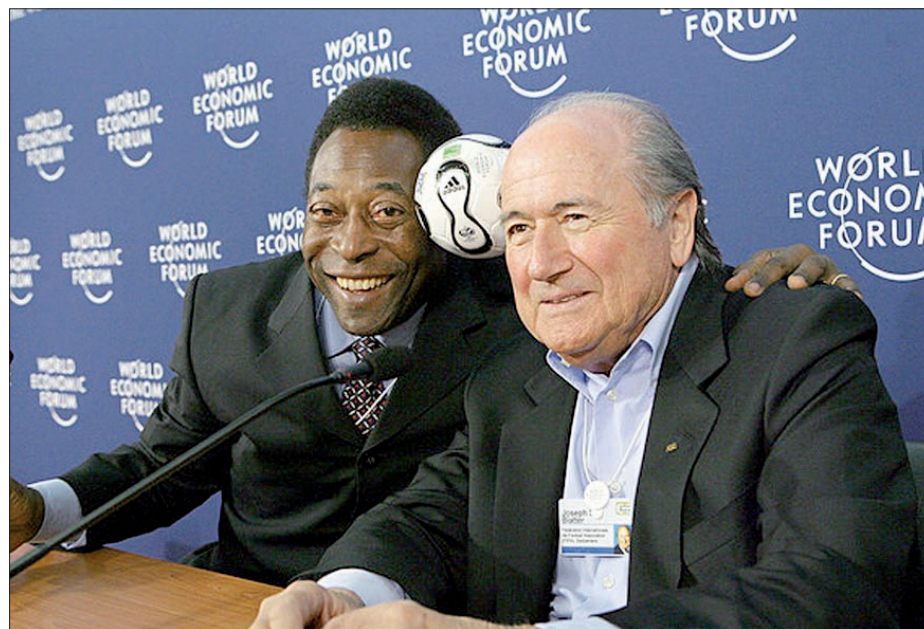
Le Brésil organisera un «Mondial extraordinaire» en 2014

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Joseph Blatter, a assuré dimanche que le Brésil organiserait un "Mondial extraordinaire" en 2014, même s'il regrette les retards accusés dans la construction des stades et des infrastructures.

« Le Brésil va organiser un Mondial extraordinaire », a déclaré le président de la Fifa lors d'une conférence de presse, à l'issue d'un Congrès extraordinaire de la Confédération sud-américaine de football (Conmebol) à Asuncion.

« Il y a des personnes qui mettent en doute cette organisation, mais elles vont voir que ce sera un grand Mondial », a-t-il ajouté.

Le mois dernier, l'ancienne vedette du football brésilien Romario, devenu député, avait ainsi estimé que son pays ne serait « pas prêt à 100% » pour accueillir la Coupe du monde 2014 et que deux des



douze stades retenus ne seraient pas terminés à temps.

« Les stades ne sont pas encore prêts, il y a des problèmes d'aéroports, de routes, mais tout se fera », a estimé dimanche Blatter.

Il a toutefois demandé des garanties aux autorités brésiliennes, alors qu'un projet de loi destiné à encadrer le déroulement de la

compétition est un sujet de tensions entre le pays sud-américain et la Fédération internationale.

« Nous n'avons aucun doute que tout ce qui concerne les constructions sera prêt. Il y a beaucoup de discussions, mais la Fifa ne doute pas que ce sera un grand Mondial », a-t-il conclu.

APS

CAN-2012

Zambie-Ghana et Mali-Côte d'Ivoire dans le dernier carré



Le Mali, vainqueur du Gabon aux tirs au but (5-4, 1-1a.p.) et le Ghana, tombé de la Tunisie après prolongation (2-1), ont rejoint, dimanche, la Côte d'Ivoire et la Zambie qu'ils affronteront respectivement en demi-finales de la CAN-2012 de football, mercredi.

Après la Guinée Equatoriale, éliminée samedi (3-0) par les Ivoiriens, le deuxième pays organisateur, le Gabon, sous les yeux de son président Ali Bongo, a quitté la compétition au terme de la fatidique séance des tirs au but (5-4). C'est le meilleur joueur de l'équipe, Pierre-Emerick Aubameyang, qui a raté son tir au but, alors que les Maliens ont réussi un sans-faute, au grand dam des supporters gabonais, venus en nombre au stade de Libreville pour encourager leurs "Panthères". Mouloungui avait ouvert le score pour les Gabonais à la 55e minute et le Malien Cheick Diabaté, entré six minutes plus tôt, avait égalisé d'un tir en pivot à la 84e. Il s'agit d'une petite surprise qu'a créée le Mali en sortant le pays hôte qui avait proposé un football plaisant jusque-là, basé sur un jeu rapide à une touche de balle. En demi-finale mercredi, le Mali, sous la houlette d'Alain Giresse, ex-sélectionneur du Gabon de 2006 à 2010, est appelé à sortir le grand jeu face aux Éléphants ivoiriens et leur pléiade de stars, grandissimes favoris de l'épreuve, au même titre que le Ghana. Si le Mali veut atteindre la deuxième finale de son histoire après 1972, la Côte d'Ivoire, qui n'a tou-

jours pas encaissé le moindre but dans la compétition, est déterminée à reconquérir la couronne africaine qui la fuit depuis 1992. Les Ivoiriens retrouvent le dernier carré du tournoi continental, comme en 2006 (finalistes) et 2008 (4es), après avoir été éliminés dès les quarts de finale en 2010 par l'Algérie. De son côté, le Gabon n'a pas réussi à atteindre le dernier carré pour la première fois de son histoire après avoir déjà échoué en quarts de finale en 1996 contre la Tunisie aux tirs au but.

La Zambie veut encore impressionner contre le Ghana

Dans l'autre demi-finale prévue mercredi, la Zambie affrontera l'autre favori de l'épreuve, le Ghana, qui a peiné pour sortir la Tunisie, dimanche sur le score de 2 à 1 après prolongation.

Les "Black Stars" ont attendu la 101e minute et un cadeau du gardien tunisien Mathlouthi, qui a relâché un centre anodin, pour que le joueur de l'Olympique Marseille, Andre Ayew, ne donne à son pays le droit de disputer les demi-finales de la CAN-2012. Le Ghana avait mené à la marque dès la 10e minute grâce à une réalisation de Mensah, avant que les "Aigles de Carthage" n'égalisent peu avant la pause sur un but de Khelifa (1-1, 42e).

Les coéquipiers de Muntari, quarts de finaliste du Mondial-2010, demi-finalistes (2008) et finalistes (2010) des deux dernières coupes d'Afrique, ont confirmé qu'ils sont une valeur sûre du football africain. Contre la Zambie, ils partiront quelque peu favoris, d'autant plus que l'adversaire disputera sa première demi-finale depuis 16 ans après sa nette victoire (3-0) en quart sur le Soudan. Venus à la CAN avec l'objectif d'améliorer leurs résultats obtenus en 2010 en Angola (quarts de finaliste), les Chipolopolos, sous la houlette

de l'entraîneur français Hervé Renard, ont atteint leur objectif en arrachant le billet qualificatif au dernier carré. Les Zambiens sont, cependant, déterminés à continuer l'aventure et leur entraîneur a déjà annoncé la couleur : "Maintenant, nous n'avons plus de pression. Le plus dur, c'est le quart. Quand on est dans le dernier carré, il reste deux matches et nous sommes obligés d'aller chercher une médaille".

APS

Programme des demi-finales

Mercredi :
Bata (17h) : Zambie - Ghana
Libreville (20h) : Mali - Côte d'Ivoire.

L'entraîneur de l'EN tunisienne déçu par son élimination

Le sélectionneur de l'équipe tunisienne de football, Sami Trabelsi, s'est dit "déçu" après l'élimination des Aigles de Carthage en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, après sa défaite dimanche soir face au Ghana (2-1, a.p) 0 Franceville (Ghana).

"C'est une grande déception, je n'ai rien à reprocher à mes joueurs. Dans les prolongations on n'aurait pas dû être sur nos nerfs. La Tunisie ne méritait pas de perdre, les joueurs se sont surpassés et parvenus à dominer un adversaire de taille", a affirmé le coach tunisien à l'issue de la rencontre. Le Ghana avait ouvert le score à la 10e minute du jeu par l'entremise de John Mensah, avant que le Tunisien Khelifa n'égalise à la 42e minute.

Lors des prolongations, le Ghana est parvenu à inscrire le but de la qualification grâce à l'opportunité de André Ayew

BASKETBALL, CHAMPIONNAT DE SUPERDIVISION

Programme des matchs retard

La programmation des matches en retard du championnat d'Algérie de Super division de basketball sont prévus mardi à partir de 14h :

À Sidi Bel-Abbès :
US Sétif - OM Bel-Abbès
A Alger (Hydra) :
GS Pétroliers - O Batna
A Constantine :
NA Hussein-Dey - AB Skikda
A Constantine : (15h30)
CSM Constantine - IR BB Arreridj

Classement	Pts	J
1. TBB Blida	28	15
2. GS Pétroliers	27	14
3. CSM Constantine	26	14
- . WA Boufarik	26	15
5. CRB Dar Beida	25	5
- . AB Skikda	25	15
7. CRB Témouchent	23	16
- . NB Staouéli	23	16
9. IRBB Arreridj	22	15
10. O. Batna	20	14
--. NA Hussein-Dey	20	14
--. MS Cherchell	20	15
--. USM Blida	20	15
14. US Sétif	19	15
15. OM Bel-Abbès	16	14
16. AU Annaba	16	16

POUR RAISONS FAMILIALES

Nadir Belhadj ne jouera pas contre la Gambie

Le défenseur international algérien, Nadir Belhadj, a demandé à l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, de le dispenser du match Gambie-Algérie du 29 février prochain à Banjul, comptant pour les éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013), "pour des raisons familiales", rapporte la Fédération algérienne de football (FAF), sur son site officiel. Le joueur d'Al Sadd (D1/Qatar) s'est entretenu dimanche avec l'entraîneur des Verts à qui il a fait part de sa doléance, ajoute la même source. Belhadj (54 sélections, 4 buts) respire la bonne forme depuis le début de cette saison avec son club qatari. Il a été désigné meilleur joueur de ses trois précédentes rencontres en championnat. Il vient également de recevoir le trophée de meilleur élément de sa formation au cours des mois de novembre et décembre, à la suite d'un suffrage auquel ont participé les internautes du club qatari, deuxième au classement du championnat local.

APS

(101e), profitant d'une bourde du gardien de but tunisien Aymen Mathlouthi.

"Notre nervosité nous a peut-être coûté la qualification c'est le seul reproche que je fais aux joueurs surtout qu'on pouvait revenir au score dans la deuxième prolongation. Cette équipe méritait d'aller plus loin", a-t-il ajouté. De son côté, l'entraîneur-adjoint du Ghana, Kouassi Appiah, estime que son équipe a souffert pour arracher sa qualification, relevant le mérite de la Tunisie. "C'était très dur, nous savions que la Tunisie est une bonne équipe. On a pas été surpris par le niveau de la Tunisie on a souffert mais le plus important c'est la qualification. On a bataillé dur pour venir à bout de cette équipe de Tunisie".

En demi-finale, le Ghana sera opposé à la Zambie alors que la Côte d'Ivoire défiera le Mali, mercredi.

APS

Cuisine

Tarte aux épinards et thon



Ingrédients :

1 pâte brisée
400 g d'épinards frais
2 boîtes de thon à l'huile
1 c. à soupe de moutarde
1 noix de beurre
2 œufs
1 yaourt nature
5 cl de lait
30 g de fromage rouge râpé
Sel, poivre

Préparation

Laver les feuilles d'épinards tout en les triant, les couper finement. Chauffer le beurre dans une poêle et faire revenir les épinards jusqu'à l'évaporation totale d'eau, saler et poivrer.

Étaler la pâte brisée sur un plan de travail légèrement fariné à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, foncer un moule à tarte beurré avec la pâte, piquer le fond à la fourchette, badigeonner la pâte avec la moutarde et faire cuire à blanc pendant 15 mn. Répartir les épinards cuits et le thon égoutté sur la pâte. Battre les œufs dans un saladier, ajouter le yaourt, le lait, le fromage râpé, sel et poivre, bien mélanger. Verser l'appareil sur la tarte. Cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 30 à 35 minutes. Servir chaude.

Cookies au cacao



Ingrédients :

110 g de beurre
160 g de sucre
1 œuf
1 gousse de vanille
110 g de farine
55 g de cacao en poudre
1 pincée de bicarbonate de soude
1 pincée de sel

Préparation:

Préchauffer le four th. 180°. Dans le bol du robot, mélanger le beurre et le sucre. Une fois le mélange blanchi, ajouter l'œuf et les graines de vanille. Donner quelques impulsions. Ajouter la farine, le cacao, le bicarbonate et le sel. Donner quelques impulsions pour obtenir une pâte souple et aérée. Faire une boule de pâte. Former les biscuits et les déposer sur la plaque du four recouverte de papier cuisson.

MAUX DE L'HIVER

Mesures préventives pour résister aux virus

Nez qui coule, mal de gorge, toux, gastro-entérite... en hiver, ces petits maux ne sont pas une fatalité. Voici quelques conseils pour les éviter.

Lavez-vous efficacement les mains :

Se laver les mains diminue de 30% la fréquence des infections respiratoires et digestives. Mais pour que le lavage élimine efficacement les germes, il ne faut sauter aucune étape. "Lavez-vous les mains au savon et à l'eau chaude, sans oublier les zones entre les doigts. Séchez-les de préférence avec un papier absorbant, à usage unique. Évitez à tout prix les serviettes que l'on partage et qui restent humides. Sur le plan de la fréquence, pensez à vous les laver avant de cuisiner ou de vous mettre à table et, bien sûr, après être allé aux toilettes. Par ailleurs, les solutions hydro-alcooliques peuvent être utiles si l'on n'a pas de salle de bain à proximité."

Combattre les autres sources de contamination

Premièrement, ne vous mouchez jamais dans un mouchoir déjà utilisé, vous risqueriez de vous réinfecter. Ensuite, pensez à rabattre le couvercle des toilettes avant de tirer la chasse d'eau, pour ne pas pulvériser des germes fécaux à travers toute la pièce. On peut aussi désinfecter quotidiennement son téléphone portable, qui est un nid à microbes, à l'aide d'une lingette antibactérienne. "Premièrement, ne vous mouchez jamais dans un mouchoir déjà utilisé, vous risqueriez de vous réinfecter. Ensuite, pensez à rabattre le couvercle des toilettes avant de tirer la chasse d'eau, pour ne pas pulvériser



des germes fécaux à travers toute la pièce. On peut aussi désinfecter quotidiennement son téléphone portable, qui est un nid à microbes, à l'aide d'une lingette antibactérienne."

Éviter l'humidité

Un logement humide peut véritablement dégrader votre santé, en favorisant l'apparition de maladies respiratoires. En effet, c'est grâce à l'humidité que les bactéries, les acariens et les champignons prolifèrent. Alors mieux vaut s'occuper des soucis de fuites, d'infiltration et d'isolation dès qu'ils apparaissent. Vous pouvez également limiter la formation d'humidité dans la maison ou l'appartement en ouvrant simplement une fenêtre lorsque le lave-linge ou le lave-va-

selle fonctionnent."

Bien se nourrir :

En hiver, le besoin énergétique est plus important en raison du froid et du contact plus intense avec les micro-organismes. Pour le combler, il ne faut pas manger davantage mais bien répartir ses calories dans la journée. Le petit déjeuner doit être complet avec des protéines et des glucides lents. Le déjeuner doit être équilibré entre les glucides et les protéines. Pensez aux poissons gras pas trop cuits, particulièrement utiles car les acides gras oméga 3 qu'ils contiennent sont facilement brûlés et donnent beaucoup d'énergie. Le dîner peut être plus léger avec une dominante glucidique : une soupe riz-lentilles, accompagnée d'autres légumes et d'un œuf.

PARENTS

Aider son enfant à avoir de meilleurs notes

Votre enfant a quelques difficultés et vous ressentez qu'il traîne un peu la patte pour faire son travail scolaire. Ses résultats scolaires s'en ressentent. Vous avez décidé de l'aider et c'est une très bonne chose. Voici comment vous pouvez l'aider.

Dans une pièce au calme :

Dans un premier temps, mettez-vous dans une pièce au calme avec votre enfant pour essayer de discuter avec lui de ses difficultés. Une fois que tout a bien été défini avec votre enfant, commencez par lui faire faire une lecture afin de lui donner confiance en lui et encouragez-le.

Les exercices :

Dès que votre enfant a repris confiance en lui proposez lui de faire un exercice de son cahier, là où il avait eu des difficultés et reprenez étape par étape ses lacunes pour lui faire comprendre là où il n'a pas su répondre.

Ce que vous pouvez faire aussi :

Jouez avec lui afin qu'il ne sente pas que ce moment est un moment de rattrapage. Aidez-le en lui expliquant étape par étape là où il n'a pas su répondre. Ne criez pas sur votre enfant de peur de lui enlever définitivement l'envie de travailler.



Trucs et astuces

Faire tenir les vis de lunettes



Mettez un point de vernis à ongles sur la tête des vis et laissez sécher ainsi avant de se servir des lunettes et les vis ne bougeront plus.

Éviter aux bas de tomber



Passez sur la bande élastique de l'alcool à 70° avant de les enfiler et ils tiendront ensuite parfaitement bien.

Faire un ourlet solide



Pour avoir un ourlet qui dure, faites trois à quatre points les uns sur les autres tous les dix centimètres environ, ainsi vos ourlets tiendront solidement.

Piquer à la machine une matière glissante



Pour réaliser ce travail, mettez entre l'aiguille de la machine et la future couture, un papier de soie que vous ressortirez une fois la piqûre terminée.

Demi Moore

sur le chemin
de la guérison



Après avoir été transportée à l'hôpital pour avoir fumé une substance qui ressemblait à de l'encens, Demi Moore aurait commencé à recevoir des traitements en cure de désintoxication pour des désordres alimentaires et pour toxicomanie. Après une série d'événements déso-lants, Demi Moore a ainsi décidé de se faire soigner. C'est dans la nuit que l'actrice est partie en ambulance à l'hôpital.

Tout le monde pensait qu'elle allait mourir. Sa fille Rumer Willis a vu la scène. On apprend que cet épisode dramatique n'était que le résultat d'un problème de drogues récurrent qui aurait poussé Ashton Kutcher à s'éloigner de son épouse. Le problème s'est aggravé quand le couple s'est séparé en novembre dernier.

Adriana Lima

La Brésilienne
vend du rêve

Le Super Bowl, événement sportif le plus regardé de la planète, a eu lieu dans la nuit du 5 janvier dans la ville d'Indianapolis. En parallèle, le public s'est concentré sur le concert et les publicités de la mi-temps. Dans le genre sexy, Kia Motors a frappé un gros coup avec Adriana Lima. Dans la vidéo, l'Ange de Victoria's Secret, au milieu de la piste, vêtu d'un un maillot de bain bon-dage, donne le départ avec un drapeau à damier. Les beaux yeux verts du top model brésilien et ses longues jambes font rêver.



Angelina Jolie,

elle fond comme neige au soleil !



Lorsqu'elle est apparue la semaine dernière sur le tapis rouge des "Screen Actors Guild Awards", la compagne de Brad Pitt semblait avoir atteint des records de maigreur.

Vêtue d'une longue robe noire, c'est une Angelina Jolie à la limite du squelettique qui a déambulé devant les photographes. Bras décharnés, épaules saillantes, veines apparentes et joues creusées, l'actrice ne respirait pas franchement la santé.

Selon une source, la compagne de Brad Pitt aurait généralement tendance à oublier de manger et lorsqu'elle daigne porter quelque chose à sa bouche, il s'agirait seulement de noix ou autres baies. Selon certains spécialistes, Angelina Jolie pèserait aujourd'hui un petit 44 kilos. Une situation alarmante étant donné que vu sa taille, l'actrice devrait en peser au moins 13 de plus.

Jade Jagger,

elle se marie en même temps
que sa... fille !

Jade Jagger, deuxième enfant du célèbre rockeur Mick, aurait trouvé l'amour avec DJ Adrian Fillary. Le couple a même décidé de se marier. Le mois dernier, le promoteur et producteur de concerts s'est mis à genoux pour demander la main de sa bien-aimée. Et pour que le bonheur soit complet, la plus jeune fille de la belle, Amba, 17 ans à peine, lui a annoncé qu'elle souhaitait, elle-même, se marier avec son amoureux, un étudiant de son âge. Jade a également une autre fille, Assisi, 19 ans.



Kate Walsh

elle rayonne
dans les bras de
son amoureux

À 44 ans, l'héroïne de la série Private Practice a retrouvé l'amour avec un auteur américain, Chris Case. L'on a découvert le couple à l'aéroport de Los Angeles, le 4 février. La sublime rousse, découverte grâce à la série Grey's Anatomy, après un mariage raté de seulement quinze mois avec Alex Young, est prête à vivre pleinement ce nouvel amour ! 2012 commence donc sous les meilleurs auspices pour Kate Walsh. L'actrice sera à l'affiche d'un long-métrage, The Perks of Being a Wallflower, aux côtés de la jolie Emma Watson, en parallèle de son rôle du docteur Addison Forbes dans Private Practice.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h17
Dohr	13h02
Asr	15h56
Maghreb	18h18
Icha	19h41

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CONCOURS DU MEILLEUR SITE WEB ALGÉRIEN

«Algeria Web Awards» voit le jour

Un appel à candidature a été lancé dans le cadre de la première édition de la compétition des meilleurs sites web algériens.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Ce concours, intitulé «Algeria Web Awards», est organisé par le Club scientifique de l'Ecole supérieure d'informatique, ESI, et sous le haut patronage du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC). Les candidats désireux de participer à cette compétition sont appelés à s'inscrire directement sur le portail dédié à ce concours, en allant sur www.algeriawebawards.org. Selon le communiqué rendu public, les candidats peuvent s'y enregistrer encore jusqu'au 20 du courant. «Cette compétition vise à mettre en évidence les acteurs algériens (agences web ou personnes) qui contribuent le plus à l'amélioration du web algérien et à valoriser leurs productions», explique-t-on dans le document. «Le contenu algérien sur le web reste limité en quantité et pauvre en qualité, et ceci malgré la croissance phénoménale du nombre des internautes algériens», précise-t-on dans le communiqué. Il s'agit là, selon le CSE, de l'une des raisons qui ont conduit au lancement de ce concours. «C'est pour cette raison que le CSE s'est tracé comme objectif de créer une dynamique

d'amélioration du contenu web algérien à travers les différentes éditions de cet événement», explique-t-on de même source. Cette compétition nationale, ajoute-t-on, est lancée dans l'objectif de permettre de découvrir et d'élire le meilleur contenu web algérien sous ses différentes formes existantes, à savoir, site web, forum, blog ou encore page sociale. Selon les initiateurs de ce concours, plusieurs catégories seront au programme. Ainsi, chaque portail web sera élu comme étant le meilleur de sa catégorie. «Les professionnels du web, tels que les agences de développement web, les agences marketing web ainsi que les free lanceurs tels que les infographistes ou designers web sont les plus concernés de cet événement», indique-t-on.

Les finalistes de chaque catégorie seront annoncés le 15 mars 2012. La finale, quant à elle, aura lieu, annonce-t-on, le 31 mars prochain, sous forme d'une grande cérémonie, au cours de laquelle seront annoncés les heureux gagnants de chaque catégorie. À noter que plusieurs entreprises du monde de l'informatique, de l'information et des technologies nouvelles parrainent cette compétition, à l'instar de Microsoft Algérie, en plus d'experts et d'enseignants.

M. B.

ALGERIA WEB AWARDS



ÉVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YUCEF

Un ciment pour la solidarité algéro-tunisienne

Les événements sanglants de Sakiet Sidi Youcef, dont le 54e anniversaire sera commémoré mercredi dans la commune frontalière de Heddada (Souk Ahras), «ont cimenté pour toujours la solidarité et la fraternité entre Algériens et Tunisiens», a affirmé mardi un historien.

«Le sang versé par les deux peuples lors de cette journée n'a pas été vain car la lâche agression coloniale destinée aussi à briser les liens de fraternité unissant les deux pays a été vaine», a ajouté le président de l'Association de «Défense du patrimoine révolutionnaire», Abdelhamid Aouadi, dans un entretien à l'APS.

Un demi-siècle après, les moudjahidine de la Base de l'Est et les habitants des localités frontalières de Heddada, Lekhdara, Ouled Moumen et Sidi Fradj refusent d'oublier ce crime perpétré un certain 8 février, jour de grand marché, par la soldatesque coloniale contre de paisibles habitants de Sakiet Sidi-Youcef, femmes, vieillards et enfants compris.

Selon M. Aouadi, durant la guerre de Libération nationale (1954-1962), le village de Sakiet Sidi Youcef constituait une «halte pour les djounoud de l'Armée de Libération Nationale (ALN), blessés sur leur chemin vers la ville tunisienne du Kef».

Cet historien a rappelé que la cuisante défaite, essuyée le 11 janvier 1958 par l'armée française dans la bataille de Djebel El Ouasta (Heddada) durant laquelle 15 de ses soldats furent tués et 4 capturés par l'ALN,

avait poussé l'occupant à poursuivre en représailles les djounoud à l'intérieur même du territoire tunisien.

Le bilan de cette bataille est corroboré par un article d'un journaliste du quotidien français *Le Figaro*, du nom de Jean-François Chauvel, qui avait obtenu une confirmation des faits de la part de René Allard, commandant de l'unité du 23e bataillon d'infanterie de l'armée française stationné dans une caserne proche de Sakiet Sidi Youcef.

Cet officier était mourant à la suite d'une blessure reçue au cours de cette bataille, a indiqué M. Aouadi.

Le bombardement de Sakiet Sidi Youcef «constituait ainsi un acte de vengeance à la suite à cette bataille et des représailles contre la solidarité affichée par le peuple tunisien à l'égard du peuple algérien», a encore ajouté cet historien, rappelant que 110 Algériens et Tunisiens, dont 20 écoliers et 31 femmes, périrent alors que 130 autres furent blessés à la suite du bombardement contre des civils par 25 bombardiers de type B26 qui avaient ciblé une école primaire, des habitations et le siège de la Croix-Rouge.

Selon M. Aouadi, les quatre soldats français capturés par l'ALN furent traités en tant que prisonniers de guerre par le colonel Tahar Zbiri, commandant du 3e bataillon de l'ALN avant d'être libérés, plus tard, dans le cadre de négociations entre le FLN et les autorités d'occupation.

OPÉRATIONS DE DÉSENCLAVEMENT ET D'ASSISTANCE AUX CITOYENS

Bilan de l'intervention de l'ANP



Dès la publication du bulletin météorologique spécial, le commandement de l'Armée nationale populaire a mis en alerte ses services concernés et donné des instructions et orientations à l'ensemble des unités, à travers les Régions militaires, pour prendre les mesures et précautions nécessaires, pour faire face aux répercussions de la situation météorologique. Suite aux chutes de neiges intenses et à la dégradation des conditions météorologiques exceptionnelles, l'Armée nationale populaire est intervenue, dans le cadre de ses missions humanitaires, en mobilisant tous ses moyens humains et matériels, pour l'ouverture des routes et le désenclavement des régions isolées dans les wilayas de Constantine, Mila, Jijel, Batna, Boumerdès, Blida, Tipaza, Tiaret, El Bayadh, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès..., par des moyens appropriés, ainsi que l'approvisionnement des citoyens sinistrés en vivres, effets et couvertures, tout en veillant à l'assistance des voyageurs bloqués par la neige, sur les axes routiers, en procédant à leur fournir repas et carburant. Depuis le vendredi 3

février 2012, il a été enregistré :

- Interventions pour l'ouverture de plus de trois cents (300) axes routiers ; nationaux, de wilayas et secondaires, à travers le pays ;
- Interventions pour l'évacuation et le secours de quatre-vingt et un (81) familles sinistrées ;
- Hébergement temporaire de citoyens au niveau des unités ;

Approvisionnement en repas chauds et diverses aides aux centres d'assistance sociale isolés ;

- Déploiement de postes pour soins médicaux et couverture sanitaire totale aux sinistrés, à l'instar des villages de Béjaïa et de Tizi-Ouzou ;

- Escorte et protection des différentes équipes d'intervention chargées de prêter assistance aux citoyens, lors des intempéries, dans les régions les plus touchées et d'accès difficile dans les régions isolées.

Avec la dégradation des conditions météorologiques et la chute de quantités exceptionnelles de neige, les unités œuvrant dans les zones sinistrées ont été renforcées par des équipements et moyens du Génie supplémentaires, afin d'accélérer le désenclavement des zones isolées, la fluidité du trafic routier et le déplacement des citoyens. Suite aux instructions du Haut Commandement, les unités de l'Armée nationale populaire demeurent mobilisées 24h/24 et les actions sur le terrain se poursuivent à la même cadence, jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION

Report du collège technique national

Le collège technique national de la Fédération algérienne de natation (FAN) initialement prévu pour ce mardi, a été reporté à dimanche prochain, en raison des conditions météorologiques actuelles, a annoncé, hier, le directeur technique national de la FAN.

«Au vu des conditions météorologiques actuelles, nous avons saisi tous les techniciens invités au collège technique national prévu ce mardi pour leur signifier son report, jusqu'à dimanche prochain» a déclaré à l'APS Brahim Asloum.

Sur un autre chapitre, le DTN est revenu sur l'AG extraordinaire de mise en conformité des statuts de la Fédération, tenue le 2 février dernier. «Les membres de l'Agex, ont retenu deux nouvelles dispositions dans les nouveaux statuts de la Fédération mis en conformité avec le décret numéro 11-22 du 26 janvier 2011, modifiant et complétant le

décret numéro 05-405 du 17 octobre 2005» a-t-il indiqué.

«La première disposition a trait au nombre de clubs qui feront partie de l'AG de la FAN. Il a été arrêté aux 10 premiers clubs pour chaque saison consommée.

La seconde est liée au mode de scrutin du président et des membres du bureau fédéral», a-t-il expliqué. «A la place des deux collèges électifs, les membres de l'AG ont retenu un seul: Le président et les membres du bureau fédéral sont élus sur une seule liste, sur la base de l'article 24 du décret exécutif numéro 11-22 du 26 janvier 2011» a-t-il ajouté.

Il faut noter que l'article 24 du décret exécutif numéro 11-22 du 26 janvier 2011, prévoit que : «Le président de la Fédération et les membres du bureau fédéral sont élus séparément par l'assemblée générale soit sur la base d'un scrutin de liste selon la formule que celle-ci aura adopté dans ses statuts».

